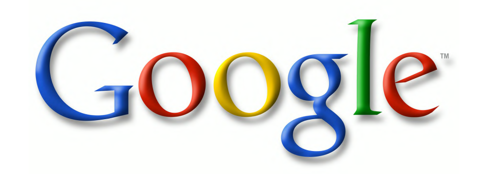
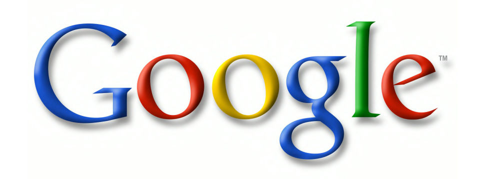
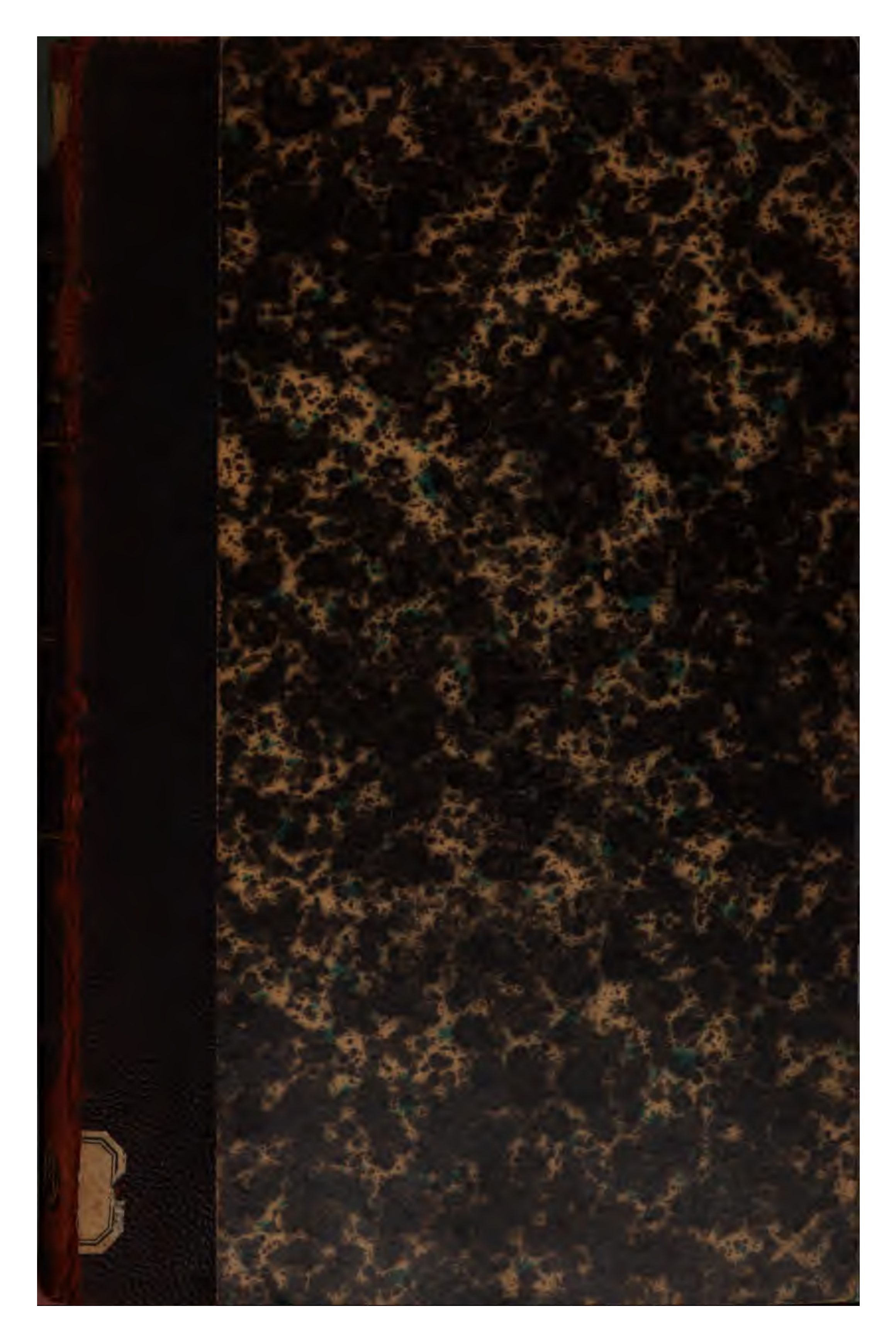
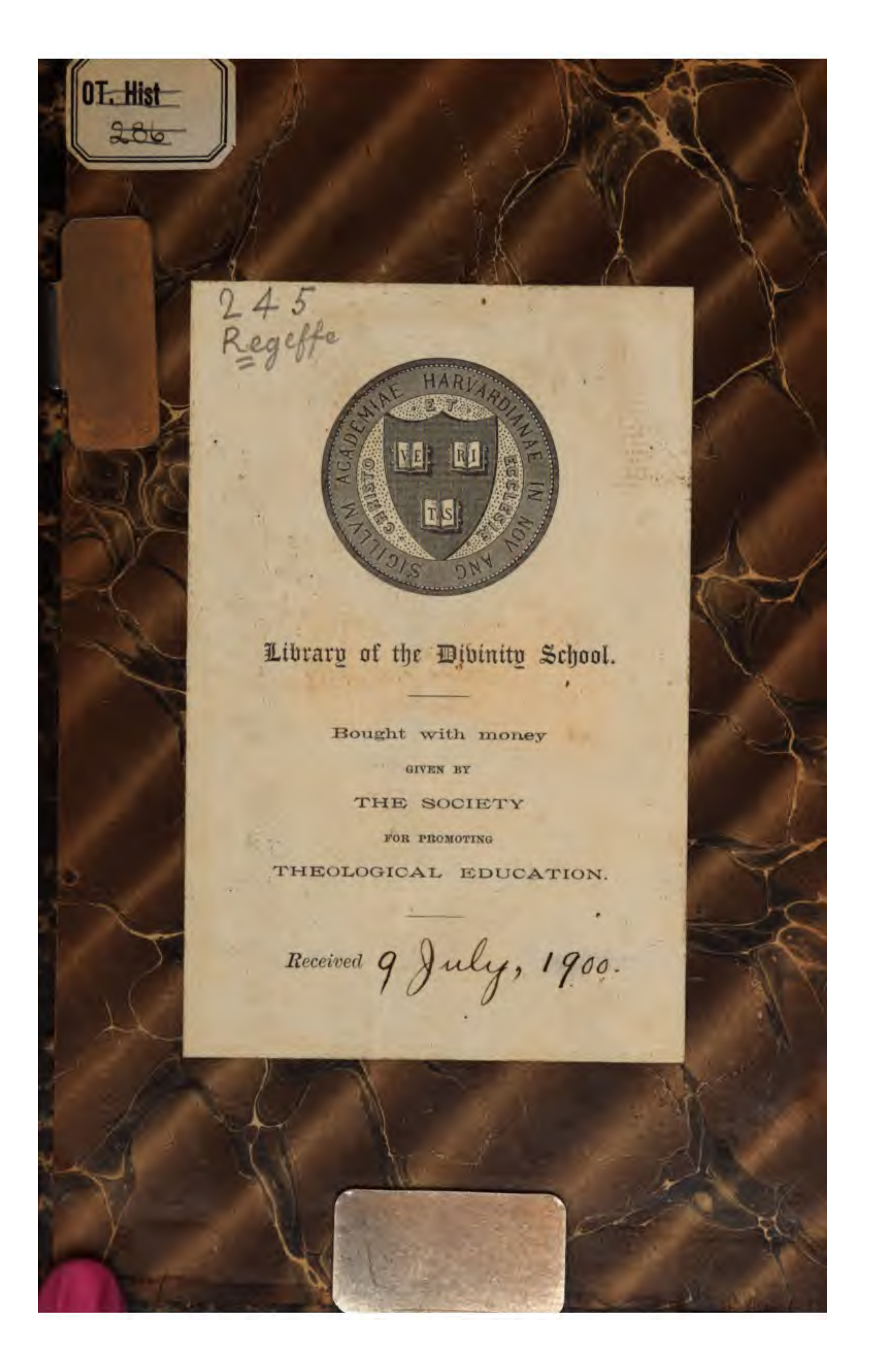







OT. Hist
286
245
Regeffe
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
Library of the Divinity School.
Bought with money
GIVEN BY
THE SOCIETY
FOR PROMOTING
THEOLOGICAL EDUCATION.
Received 9 July, 1900.



LA
SECTE DES ESSÉNIENS

ESSAI CRITIQUE

sur son organisation, sa doctrine, son origine.

Vu par le Doyen de la Faculté de théologie,
H. Dumas.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur des Facultés catholiques de Lyon,
P. Dadolle.

LA

SECTE DES ESSÉNIENS

ESSAI CRITIQUE

sur son organisation, sa doctrine, son origine.

THÈSE DE DOCTORAT EN THÉOLOGIE

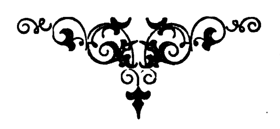
PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ CATHOLIQUE DE LYON

PAR

l'Abbé A. REGEFFE

DE LA MAISON DES CHARTREUX



LYON

IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE

Rue de la Quarantaine, 18.

1898

Divinity School

A M. l'Abbé PERRA

SUPÉRIEUR DU NOVICIAT DES PRÊTRES DE SAINT-IRÉNÉE

HOMMAGE

de profonde vénération.

PRÉFACE

Au commencement du siècle dernier, un Allemand nommé Wachter crut avoir trouvé, dans les ressemblances de certaines pratiques entre les esséniens et les premiers chrétiens, la preuve de l'origine essénienne du christianisme. Cette thèse fut reprise à la fin du XVIII[e] siècle par le moraliste Stæudlin dans son *Histoire de la morale de Jésus-Christ;* et cinquante ans plus tard, Pfrœrer déclarait dénué de tout sens historique quiconque n'admettait pas avec lui un lien de parenté directe entre l'essénisme et le christianisme. Victorieusement combattue par de Wegnern, cette thèse a été reprise à nouveau de nos jours par Lenormand, Cohen et Græetz. Par des voies diverses, ces trois historiens aboutissent à la même conclusion, à savoir : l'essénisme est au christianisme ce que la tige est à la fleur. Tout en combattant cette conclusion, Stapfer, dans son récent ouvrage : *Jésus-Christ avant son ministère*, semble faire une très grande part à l'essénisme dans la formation de la conscience religieuse de Jésus.

En face de cette prétention d'une certaine critique rationaliste d'expliquer Jésus et sa religion par l'essénisme, une double tâche incombe à l'apologiste : rendre à la secte sa vraie physionomie, montrer, en mettant en face l'une de l'autre les deux doctrines, qu'il y a, entre l'essénisme et le christianisme, toute la distance qui sépare le divin de l'humain.

Un travail de cette étendue dépassait les limites de cette étude : nous nous sommes borné à refaire la biographie de la secte. L'histoire, ordinairement oublieuse des hommes qui ne jouent pas un rôle apparent sur la scène d'une nation, a laissé dans l'ombre une secte étrangère aux luttes religieuses et politiques de sa patrie, et sans autre ambition que celle de réaliser, dans la solitude et par la mortification des passions, l'idéal entrevu de la vertu. A la faveur de cette demi-obscurité, une foule d'hypothèses se sont fait jour et ont altéré des traits de la physionomie des esséniens.

Notre but est de rendre à la secte sa vraie physionomie, celle même qui se dégage des récits de Philon et de Josèphe, et ainsi de préparer à l'apologétique un terrain sûr et facile.

CRITIQUE DES SOURCES

A l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on comptait au sein du judaïsme trois sectes, ou plutôt trois partis religieux : les pharisiens, les sadducéens et les esséniens. La moins connue des trois est sans contredit la secte des esséniens, bien qu'elle possédât des écrits dans lesquels sa doctrine devait être exposée et ses pratiques décrites (1); mais ces écrits ne nous sont pas parvenus.

Le Talmud, si riche en précieux renseignements sur la vie religieuse à cette époque du judaïsme, ne nous fournit aucune donnée sur l'essénisme. Bien plus étonnant encore est le silence absolu des écrivains du Nouveau Testament; les évangiles, dans lesquels on retrouve, mis en plein relief, les traits principaux de la physionomie des pharisiens et des sadducéens, ne mentionnent pas même le nom des esséniens. Nous n'essayerons pas, comme l'on a tenté de le faire, de chercher les raisons de ce silence du Talmud et des évangiles; nous nous contentons de signaler le fait.

(1) JOSÈPHE : *De Bello Judaico*, l. II, VIII, 7.

Les témoignages de Philon, de Josèphe et de Pline le Jeune, sont les seuls documents qui puissent servir de base à une étude sur l'essénisme ; tous les écrivains postérieurs qui ont parlé de la secte des esséniens ont puisé leurs renseignements à ces trois sources. Le néo-platonicien Porphyre (1), résume Josèphe, Eusèbe (2) transcrit Philon. C'est à ces témoignages seuls que nous emprunterons le fond même de cette étude ; mais avant, nous avons le droit et le devoir d'en fixer et d'en justifier la valeur.

Les données du philosophe juif, Philon d'Alexandrie, les plus anciennes que nous possédions sur la secte des esséniens, sont contenues dans le traité *Quod omnis probus liber* (3) et dans un fragment de son *Apologie des Juifs*, conservé par Eusèbe (4).

L'authenticité du traité *Quod omnis probus liber* a été souvent contestée. Le respect de l'auteur pour la philosophie grecque, son attitude bienveillante vis-à-vis du polythéisme gréco-romain, des expressions qui permettraient

(1) Porphyre : *De Abstinentia et usu animalium*, IV, 11.

(2) Eusèbe : *Præparatio Evangelica*, Pars secunda, l. VIII, 11.

(3) Philon : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, t. II, pp. 457-459.

(4) Eusèbe : *Præparatio Evangelica*, Pars secunda, l. VIII, 11.

de croire que l'écrivain ne se donne pas comme un Juif, telles sont les raisons que l'on fait valoir contre l'origine philonienne de ce traité. Sans nous engager dans une discussion au-dessus de nos forces et déplacée dans cette étude, qu'il nous soit permis de faire remarquer que ce sont là des caractères communs à un grand nombre des cinquante-deux traités de Philon.

Le *De Providentia*, par exemple, nous donne des témoignages frappants d'une admiration poussée très loin pour la philosophie grecque, d'une déférence égale pour les mythes de la religion païenne. Philon cite dans ce traité « Héraclite, Pythagore, Xénophane, Parménide, Empédocle, Socrate, Platon, Zénon, Chrysippe, Cléanthe, Anaxarque, voilà pour les philosophes ; et, parmi les poètes : Homère, Hésiode, Eschyle, Pindare. Platon lui paraît *magnus;* Xénophane est appelé « un homme « divin ». Parménide, Empédocle, Zénon, Cléanthe sont, dit la traduction, *divi homines ac velut verus quidam proprieque sacer cœtus.* Philon parle « des Dieux »; il désigne le Nil par l'épithète ἱερώτατος (1). » Quant à cette façon de parler qui laisserait croire que l'auteur du

(1) Edouard Herriot : *Philon le Juif*, p. 146. (Ouvrage couronné par l'Institut.)

Quod omnis probus liber ne se donne pas comme un Juif, nous la retrouvons encore dans ce même traité. Mettant en opposition les mots ἡμεῖς et Ἑβραῖοι, Philon paraît se ranger parmi les premiers; bien plus, parlant de la langue grecque, il se sert de cette expression « ἡ ἡμετέρα διάλεκτος » (1).

Cependant, l'authenticité du *Quod omnis probus liber* admise, une autre question se pose devant nous : Que vaut le témoignage de Philon ? Le philosophe d'Alexandrie n'alla probablement pas en Palestine pendant sa jeunesse, et, d'après la plupart des critiques, le *Quod omnis probus liber* serait un des premiers écrits de Philon. Mais alors, où l'auteur a-t-il puisé les renseignements qu'il nous donne sur la secte des esséniens ? Probablement à une source juive. Au reste, sa parfaite connaissance du judaïsme, l'exactitude des traits qu'il rapporte de la vie juive nous sont une garantie de la vérité de son témoignage. Mais, en philosophe qu'il était, Philon a entremêlé son récit de remarques et de pensées philosophiques, dans le but de mettre en plein relief l'idéal religieux poursuivi par les esséniens. Cet idéal pourrait bien être grandi;

(1) Olivier : *Essai critique sur l'essénisme*, p. 10. (Thèse de baccalauréat présentée à la faculté protestante de Montauban.)

et la critique doit se tenir en garde contre les motifs qui, aux yeux de l'auteur du *Quod omnis probus liber*, auraient inspiré chacune des pratiques de la secte.

Le récit du *Quod omnis probus liber* est reproduit, à peu de chose près, dans *l'Apologie des Juifs*. Toutefois, dans le fragment conservé par Eusèbe, l'exposé des doctrines et des pratiques de la secte est plus clair, plus détaillé et surtout moins encombré de réflexions philosophiques personnelles. On sent que l'auteur connaît mieux son sujet, qu'il a complété ses renseignements. Il rectifie ce qu'il y a d'inexact dans son premier récit. C'est ainsi qu'après nous avoir dit, dans le *Quod omnis probus liber*, que les esséniens « fuyaient les villes », il ajoute, dans *l'Apologie des Juifs*, qu'un certain nombre d'entre eux « habitaient les villes ». C'est ainsi encore que, revenant sur sa première évaluation, il porte à plus de 4.000 le nombre des esséniens. Ce sont là des corrections et non des contradictions.

Nous savons par une phrase de son traité : *De Providentia* (1), que Philon fit un voyage

(1) *De Providentia*, sermo II, § 107. « Il y a sur le littoral de la Syrie une ville que l'on nomme Ascalon. J'y passai lorsque je fus envoyé au temple de mes pères... » Citée d'après Herriot : *Philon le Juif*, p. 114.

en Palestine, et tout nous porte à croire qu'il ne manqua pas d'aller visiter les esséniens, dont les idées et le mysticisme offraient des ressemblances avec ses propres idées et sa méthode. Mais si ce voyage précéda la composition de ce traité, — et l'on a de graves raisons de lui assigner cette date, — les données de Philon conservées par Eusèbe ont la valeur d'un témoignage émanant d'un témoin oculaire. D'ailleurs, le récit de *l'Apologie des Juifs* est confirmé de point en point par la trop courte notice que Flavius Josèphe a consacrée à la secte des esséniens.

Les traits les plus nombreux et les plus précis de la physionomie des esséniens nous ont été conservés par l'historien des Juifs. Epars dans ses *Antiquités juives* (1), il les a groupés et développés dans son histoire de la *Guerre des Juifs* (2). Mais, tandis que Philon, dans le traité *Quod omnis probus liber*, nous initie surtout à la vie intellectuelle et morale de la secte, Josèphe, lui, trace le tableau détaillé de la vie extérieure.

Contemporain des esséniens et habitant la

(1) *De Bello Judaico*, l. II, VIII, 2-14; — l. I, III, 5; — l. II, VII, 3.

(2) *Antiquitatum Judaicarum*, l. XIII, V, 9; — l. XV, X, 4, 5; — l. XVIII, I, 5; — l. XIII, XI, 2; — l. XVII, XIII, 3.

même contrée qu'eux, Josèphe était particulièrement bien placé pour se renseigner. Au surplus, l'historien des Juifs affirme dans son *Autobiographie* (1) qu'à 16 ans il connaissait à fond les doctrines des pharisiens, des sadducéens et des esséniens : il s'était livré à cette étude pour pouvoir choisir en connaissance de cause celle des trois tendances qui lui conviendrait le mieux. Mais avant de se prononcer, il se retira au désert auprès d'un certain Banus, dont la vie austère et les ablutions répétées rappellent certaines pratiques esséniennes. Là, il vécut trois ans en compagnie de son sévère précepteur, puis se décida pour la secte des pharisiens. On peut donc légitimement supposer que Josèphe connaissait de l'essénisme tout ce qu'il était possible à un profane d'en savoir. Sous ce rapport, son témoignage est donc de la plus haute importance et mériterait notre entière confiance, puisque l'historien n'avance rien qu'il n'ait pu contrôler par lui-même.

Mais sa manière assez partiale d'écrire l'histoire n'est pas faite pour nous inspirer la même confiance : Josèphe écrit en apologiste plutôt qu'en véritable historien. Son but serait, semble-t-il, de montrer aux Grecs et aux

(1) *Autobiographie*, II.

Romains la supériorité de la religion juive ; et, pour atteindre ce but, il ne craindrait pas d'altérer parfois la vérité. C'est ainsi qu'Abraham, dans les *Antiquités juives*, serait allé en Egypte dans l'intention d'y étudier les sciences (1), que Moïse serait le précurseur de Platon (2). Cette prétention de trouver en Judée comme en Grèce des écoles de philosophie pourrait bien l'avoir conduit à altérer, en les grécisant, des traits de la physionomie des partis religieux en Palestine. Sa tendance à présenter les Juifs sous les plus brillantes couleurs devait se traduire par une peinture de l'essénisme un peu flatteuse ; il se peut qu'il ait atténué les ombres pour faire des esséniens des sages par excellence. Mais au fond sa narration, contrôlée du reste par celle de Philon, n'en demeure pas moins le document le plus précieux que nous possédions pour l'histoire de la secte et le seul témoignage d'un écrivain de l'antiquité qui ait vécu à côté des esséniens. A ce titre, et tout en faisant la part du zèle patriotique de l'auteur, ce document mérite d'être placé au premier rang.

Par contre, les données de Pline le Jeune

(1) *Antiquit. Jud.*, l. I, VIII, 12.
(2) *Contra Apionem*, II, 24.

suffiraient à peine à nous faire connaître l'existence de la secte. Tout ce que l'historien a écrit sur les esséniens peut se résumer en ces quelques mots : « Les esséniens vivent au bord « de la mer Morte, sans femmes, sans enfants, « n'ayant d'autre société que celle des palmiers « et se recrutant parmi les fatigués de la vie (1). » Ce sont là des traits vagues et généraux que nous retrouvons dans Philon et Josèphe, mais plus précis et plus détaillés. Aussi, les quelques lignes que Pline a consacrées aux esséniens n'ont pas d'autre portée que d'être une confirmation des récits des Juifs Philon et Josèphe, par un historien païen contemporain.

(1) Pline : *Histoire naturelle*, v, 17.

BIBLIOGRAPHIE

Voici par ordre chronologique, la liste des principaux travaux que cette question a provoqués pendant la dernière moitié de ce siècle :

1° HILGENFELD, *Die judische Apokalyptik*, 1857.

2° ZELLER, *Griechische Philosophie*.

3° BENAMOZEH. *Storia degli esseni*. Firenze, 1866.

4° HARNISCHMACHER, *De Essenorum apud Judæos societate*. Bonn, 1866.

5° GINSBURG, *Essenes*, London, 1866.

6° HILGENFELD, *Der Essæismus und Jesus*, 1869.

7° LUCIUS, *Der Essenismus in seinem Verhæltniss zum Judenthum*, Strassbourg, 1881.

8° OLIVIER, *Essai critique sur la secte des esséniens*, thèse de baccalauréat. Montauban, 1882.

9° ARRHIGHI, *les Esséniens* : origine de leur nom et de leur secte. Toulouse, 1886.

10° SCHURER, *Geschichte des judischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, t. II. Leipzig, 1886.

11° FRIEDLÆNDER, *les Esséniens*. (Revue des Etudes juives). 1887.

12° OHLE, *Die pseudo-philonischen Essæer*, Berlin, 1888.

13° GRÆTZ, *Un mot sur la dogmatique du christianisme primitif* (*Revue des Etudes juives*), 1890.

14° LIGHTFOOT, *Dissertations : Essenes*. London, 1892.

15° STAPFER, *Jésus-Christ avant son ministère*. Chap. VII. Jésus et les esséniens. Paris, 1896.

16° STAPFER, *La Palestine au temps de Jésus-Christ*. 6e édition. Chap. XIV, les Esséniens. Paris, 1897.

17° HERRIOT, *Philon le Juif*, essai sur l'école juive d'Alexandrie. Chap. II, Les Esséniens et l'hellénisme. Paris, 1898.

CHAPITRE PREMIER

ORGANISATION

Au couchant de la mer Morte, à une petite distance du rivage et au milieu de ce désert que le feu du ciel visita, un point vert se détache sur un fond couleur de soleil : C'est l'oasis d'Engaddi.

Des palmiers, quelques dattiers ont poussé là, vigoureux, sous l'action bienfaisante des sources qui ont donné leur nom à l'oasis. Le bruit des villes, « du monde » n'y a pas son écho ; on entend seulement comme un bourdonnement lointain de vagues qui, une à une, viennent se briser sur le sable. Au dehors, tout autour de l'oasis, la solitude, au dedans, le calme, le grand calme de la nature qui donne des ailes à l'âme.

C'est là qu'au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ vivait, selon la parole de *Pline* (1), « un peuple sans femmes, sans amour, sans argent..., un peuple éternel où l'on ne naissait pas : » *les Esséniens.*

Ce « peuple », comme le remarque Philon (2),

(1) Pline : *Histoire naturelle*, v, 17. « Sine ulla femina, omni venere abdicata, sine pecunia ; ... gens æterna est, in qua nemo nascitur. »

(2) Philon : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, t. II, p. 457.

« fuyait les villes, car il savait que le mal moral est « contagieux comme le mal physique, et se gagne « dans l'atmosphère corrompue d'une vie impure ». Pourtant, un certain nombre d'esséniens habitaient les *villes* (1). Ils auraient eu un quartier à Jérusalem, car, s'il faut en croire Basnage (2), il serait fait mention dans l'histoire de Josèphe de la porte des Esséniens.

Mais Engaddi et Jérusalem n'étaient pas les seuls théâtres des vertus esséniennes. « La Syrie de la « Palestine n'est pas moins fertile en grands exem- « ples de sainteté, peuplée qu'elle est par la nom- « breuse secte des esséniens (3) ».

Disséminés un peu partout, dans les villes comme dans les campagnes, les esséniens, au nombre de plus de quatre mille (4), formaient une véritable secte. Ils s'étaient retirés en partie de ce qui était le centre de la vie juive, du culte célébré dans le temple, culte auquel ils ne prenaient pas une part directe. Ils avaient une organisation religieuse propre, des cérémonies particulières, des règlements qui n'appartenaient qu'à eux, enfin des

(1) Josèphe : *De Bello Judaico*, l. II, viii, 4.
Philon : *Apologie des Juifs*, fragment conservé par Eusèbe : *Præparatio Evangelica*, l. VIII, xi.

(2) Basnage : *Histoire de la révélation des Juifs*, t. I, p. 537.

(3) Philon : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, t. II, p. 457.

(4) Philon, fragment conservé par Eusèbe : *Præparatio Ev.*, l. VIII, xi.

doctrines qu'il leur était interdit de divulguer au dehors.

Ce sont là les caractères constitutifs d'un ordre religieux autant et plus que ceux d'une secte; et l'on s'explique qu'Eusèbe et saint Epiphane aient fait des esséniens les premiers moines de l'évangile, ou encore, les modèles dont se seraient inspirés les anachorètes et les cénobites chrétiens. C'est que l'organisation de l'essénisme ressemble par beaucoup de côtés à celle de nos ordres religieux.

Les esséniens ne vivaient point isolés les uns des autres, mais ils s'étaient réunis et formaient des groupes. Chacun de ces groupes constituait une association où tout était commun : biens, travail, prières, repas (1), et formait comme un monastère étroitement uni aux autres par la communauté de doctrine, d'organisation, de cérémonies et de règlement.

« L'organisation de chaque maison aurait été d'abord très simple. Peu à peu, et par la force même des choses, elle se compliqua et serait devenue ce qu'elle était au temps de Josèphe et de Philon (2). »

Tout aspirant à la vie essénienne devait passer par un noviciat d'une année, au bout de laquelle il recevait une hache, une ceinture et une robe blanche. Puis commençaient deux nouvelles années

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 2-11.
(2) Stapfer : *la Palestine*, p. 444.

d'épreuve. Il lui était alors permis d'approcher de plus près la communauté et de faire ses ablutions dans une eau plus pure. Les deux ans écoulés, l'aspirant s'engageait solennellement et par un serment terrible à adorer Dieu avec dévotion, à observer la justice envers les hommes, à obéir à ses supérieurs, à transmettre intégralement la doctrine aux seuls membres sans la divulguer au dehors. Sa profession religieuse faite, le nouveau membre prenait part aux repas communs et était initié aux secrets de la secte (1). Il n'était pourtant pas encore admis à participer à toutes les cérémonies.

Les membres de la secte, en effet, étaient partagés en quatre classes dont chacune devait avoir ses pratiques de pureté, et, si deux esséniens se touchaient en se rencontrant, ce contact était une souillure pour celui de la classe supérieure; chacun d'eux devait alors prendre un bain pour se purifier (2). Au-dessus, les prêtres « Ἱερεὺς, » dont les uns étaient chargés de présider aux repas, et les autres remplissaient les fonctions d'intendant et d'économe (3). Enfin, au sommet de la hiérarchie, le conseil d'administration, élu au scrutin secret et composé de ces « Ἐπιμεληταὶ » ou chefs auxquels les esséniens devaient une soumission aveugle (4).

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 7.
(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 10.
(3) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9.
(4) Philon : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, p. 459.

Une telle organisation sociale suppose la communauté de vie, laquelle n'est pas possible sans une réglementation de la vie extérieure. Et ainsi nous sommes logiquement amenés à compléter le cadre donné de l'organisation sociale des esséniens par le tracé rapide de l'emploi de leur journée.

Levés avant le soleil, les esséniens adressent une prière à Dieu, dont cet astre serait comme le reflet. Aussi, à ses premiers rayons, *semblent-ils* demander la lumière de leur intelligence et le bonheur de leur vie (1). Après la prière, le travail manuel, fixé à chacun par l'intendant (2). La plupart sont employés à cultiver la terre, les autres exercent des métiers compatibles avec leur vie calme et retirée (3). A onze heures, ils quittent le travail pour se rassembler dans un même lieu. Là ils prennent un bain dans l'eau froide (4), puis chacun se retire dans sa cellule, dont l'entrée est interdite à quiconque n'est pas essénien (5). Ainsi purifiés, vêtus d'habits qu'ils regardent comme sacrés, les esséniens se rendent au réfectoire pour

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 5. Quelques auteurs, parmi eux Frankel, se sont autorisés de ce texte pour affirmer que les Esséniens adoraient le soleil. Cette affirmation n'est pas dans le texte : Josèphe ne dit pas simplement *ἱκετευοντες*, mais *ὥσπερ ἱκετευοντες*.

(2) Josèphe : *Loco citato*.

(3) Josèphe : *Antiq. Jud.*, l. XVIII, I, 5. — Philon : *Quod omnis...*, p. 457.

(4) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 5.

(5) Josèphe, *loco citato*.

le repas commun. Leur démarche est solennelle, le silence rigoureusement observé; à les voir, on les croirait dans un temple. La remarque est de Josèphe (1). Là ils s'asseyent gravement et en silence; un prêtre récite une prière, et alors seulement les convives peuvent manger le pain et l'unique mets dont se compose leur frugal repas. Une prière termine ce repas : Dieu est remercié d'avoir ainsi pourvu à leur subsistance (2). Chacun dépose alors les habits dont il s'était revêtu et retourne au travail. A la nuit tombante, les ouvriers se réunissent à nouveau pour le repas du soir, précédé et suivi des mêmes cérémonies (3). Puis succède le grand silence, que rend facile leur vie sobre et réglée.

Le règlement avait sa sanction et ses cas d'exclusion (4). Un essénien s'est-il rendu coupable d'une faute grave, sa conduite est examinée avec soin par un conseil judiciaire de cent membres au minimum. La sentence, rendue d'après les lois de la plus stricte équité, est irrévocable et sans appel (5).

Telle était l'organisation de la secte des esséniens. Simple, mais forte, elle dut être d'un puissant secours dans la réalisation de l'idéal religieux qu'ils avaient conçu. Mais l'organisation sociale et la réglementation de la vie extérieure sont plus

(1) Josèphe, *loco citato*.
(2) Josèphe, *loco cit.*
(3) Josèphe, *loco cit.*
(4) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 8.
(5) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9.

qu'un secours, elles sont un moyen. Et si la fin est ici en proportion des moyens, il faut s'attendre à rencontrer un dogme et une morale, en un mot un idéal à la hauteur d'un sentiment religieux affiné, mais dirigé par la révélation juive.

C'est cet état religieux que nous voulons mettre en relief par l'exposition successive du dogme et de la morale des esséniens.

CHAPITRE II

DOCTRINE DE LA SECTE

§ 1. — *Dogme.*

Le tableau de l'organisation des esséniens était facile : les traits nombreux et détaillés, relevés par Josèphe et par Philon, nous ont initié à la constitution intime de la secte. Par contre, l'exposé suivi, logique et précis des doctrines esséniennes est difficile, impossible même.

Les deux historiens ne font que toucher, et comme en passant, aux idées philosophiques et théologiques des esséniens; et ce qu'ils nous en ont conservé équivaut à peu près à des titres de chapitre, à l'exception toutefois de la fin du composé humain assez longuement exposée dans Josèphe (1).

C'est que Josèphe et Philon ignoraient probablement une partie de la doctrine propre à la secte. Au jour de leur admission dans l'ordre, les esséniens, en effet, s'engageaient par serment à ne pas divulguer au dehors les secrets de la secte (2). Il n'était donc pas facile de pénétrer ces secrets, transmis aux seuls membres. D'ailleurs Josèphe et Philon

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 11. — *Antiquit. Jud.*, l. XVIII, i, 5.

(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 7.

les auraient-ils connus, il n'entrait pas dans leur dessein de les dévoiler. Leur but en effet — celui de Josèphe tout au moins, — était de persuader aux Grecs que les esséniens étaient des modèles de sagesse pratique. Cette préoccupation se trahit dans la richesse des détails conservés par les deux historiens sur les pratiques esséniennes.

Pourtant, en s'inspirant des doctrines courantes dans le milieu juif de ce temps, et surtout en rapprochant l'essénisme du pharisaïsme, on peut se faire une idée, incomplète il est vrai, mais assez exacte de ce que dut être la doctrine des esséniens.

Les esséniens ont eu en philosophie le dédain de la logique et de la physique : « Ils abandonnent « aux sophistes la partie logique laquelle ne vise « pas à la vertu ; ils laissent la partie physique aux « astrologues comme étant trop difficile pour la « nature humaine ; ils ne s'occupent que de la partie « qui traite de l'existence de Dieu et de la création « du monde (1). »

A la base du dogme des esséniens était la croyance en un Dieu unique, créateur de l'univers et cause directe de tout ce qui arrive ici-bas. Cette notion de l'intervention divine dans le monde et jusque dans les moindres détails de la vie individuelle semblerait même s'être élevée chez eux à la hauteur d'un véritable *fatalisme*. A prendre les

(1) PHILON : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, t. II, p. 458. Traduit et cité par Friedlænder (*Etudes juives*, 1887).

expressions de Josèphe (1) à la lettre, il semblerait que les esséniens attribuent toutes choses au destin, à « l'εἱμαρμένη » ; mais nous ne pensons pas qu'il faille voir dans ce mot un équivalent du *fatum* des païens. On sait par d'autres passages de Josèphe corroborés par Philon que les esséniens admettaient la responsabilité de l'homme et par conséquent sa liberté, puisqu'ils faisaient dépendre le bonheur ou le malheur éternel de la conduite de chacun ici-bas ; puisque surtout ils se croyaient capables d'arriver par eux-mêmes à la vertu (2). En attribuant aux esséniens cette soumission aveugle au destin, Josèphe à dû céder à son penchant favori de présenter le judaïsme sous des formes grecques.

Après l'existence de Dieu, le problème de l'origine du monde avait attiré l'attention des esséniens : le premier chapitre de la Genèse était l'objet d'une étude spéciale et de recherches sans fin (3). De là à un système sur l'origine des choses il n'y a qu'un pas. Il se pourrait que les livres de la secte « continssent des enseignements sur les noms, c'est-à-dire sur les catégories des êtres intermédiaires et sur la production des choses (4). » Ces

(1) Josèphe : *Antiq. Jud.*, l. XIII, v, 9.

(2) Josèphe : *Antiq. Jud.*, l. XVIII, i, 5. — *Bell. Jud.*, l. II, viii, 11.

Philon : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, p. 457-459, *passim*.

(3) Philon : *Opus cit.*, t. II, p. 458.

(4) Michel Nicolas : *des Doctrines religieuses des Juifs*, 2e éd., p. 105.

êtres intermédiaires ne seraient-ils pas ces *anges* dont le *nom* était un secret que les esséniens, sous la foi du serment, ne devaient dévoiler qu'aux seuls membres ?... (1)

La théorie des anges tenait une place importante dans les doctrines secrètes de la secte; et leurs noms eux-mêmes y jouaient un rôle prépondérant. Les esséniens admettaient entre Dieu et les hommes une série d'êtres intermédiaires qui prenaient part au gouvernement des choses d'ici-bas. La classification de ces êtres et la détermination de leurs fonctions auraient pu attirer l'attention de leurs docteurs. Cette théorie, d'après Michel Nicolas, « représenterait les premiers linéaments des spéculations de la kabbale sur les sephiroth et de celles des gnostiques sur les éons (2). » Mais peut-être ne faut-il pas attacher une grande importance à ce fait d'une doctrine secrète des esséniens sur les anges et sur leurs noms. Nous savons expressément par les livres juifs de cette époque « que les pharisiens avaient une théologie des anges très complète et très détaillée (3) ». C'est de cette doctrine, sans doute, dont il est question ici, doctrine que les esséniens auraient exagérée en la développant, suivant en cela leur procédé habituel.

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 7.
(2) *Des doctrines relig.*, 2e éd., p. 105.
(3) *Bible* Lethielleux. Introduction. Abbé Trochon, t. II, p. 663. — Stapfer : *Palestine*, p. 445.

Qu'ils aient cru à une série d'êtres intermédiaires entre Jéhovah et les hommes, et que chacune de ces catégories ait reçu un nom particulier, il n'y a là rien qui nous doive étonner ; à leur époque cette croyance était générale (1). Ils auraient donné à chaque série d'anges un nom spécial. Il est certain que leur mysticisme les portait à tourner leurs regards vers le monde invisible, vers le monde des esprits ; et, s'ils attachaient une réelle importance aux noms des anges, c'est qu'à leurs yeux le nom pouvait avoir une valeur en lui-même. On sait que les Juifs ne prononçaient jamais le nom de Jéhovah et attribuaient des vertus mystérieuses aux lettres sacrées de ce mot J, H, V, H. Les esséniens prononçaient peut-être, en guérissant ou en prophétisant, certaines phrases cabalistiques où entrait le nom des anges (2).

Cet exposé rapide de l'angélologie des esséniens et de ses raisons d'être est commandé par l'hypothèse de l'origine exclusivement judaïque de la secte. Aussi bien, la valeur de cette hypothèse sera la mesure de la vérité du tableau que nous venons de tracer. Quelle est donc cette valeur ? Il suffira de dire ici, pour ne pas empiéter sur le chapitre suivant, qu'il n'est pas nécessaire de recourir à une influence des idées grecques pour expliquer les particularités de l'essénisme ; que d'ailleurs

(1) *Bible* Lethielleux. Introduction, t. II, p. 663.
(2) *Bible* Lethielleux. Introd., t. II, p. 664.
Stapfer : *Palestine*, p. 446.

cette influence n'est pas démontrée et soulève d'assez sérieuses difficultés doctrinales et historiques. Pourtant l'hypothèse de l'origine pythagoricienne de l'essénisme a pour elle de bonnes raisons; ses tenants sont nombreux, nous citerons : Herriot, Friedlænder, Zeller. Leur angélologie est conçue, à peu de chose près, d'après les idées de Philon, et l'exposé qu'ils en ont donné met en plein relief la place qu'occupent ces êtres dans le plan de la création et le motif pour lequel leur nom devait rester secret. Aussi transcrirons-nous ici les traits les plus saillants de cette théorie des anges.

« Les Juifs d'Alexandrie et les esséniens avaient des besoins spirituels d'une autre nature que ceux de la masse du peuple. Les réalités de l'existence terrestre ne leur offraient pas le moindre intérêt. Ce n'est pas à les protéger qu'ils auraient voulu rabaisser le ministère des esprits célestes. L'angélologie prit donc entre leurs mains une autre direction, elle suivit leurs tendances spéculatives et se transforma en une *série de puissances cosmiques.* »

Ces puissances ne sont pas des messagers et des agents de la divinité, comme dans l'hypothèse de l'origine exclusivement judaïque de l'essénisme, mais des « degrés descendants de l'être depuis sa forme la plus abstraite jusqu'à sa manifestation la plus concrète », ou, en d'autres termes, des émanations du principe premier, décroissantes en

pureté, en dignité et en puissance, à mesure qu'elles en sont séparées par une plus grande distance.

« Chaque degré de cette échelle descendante avait son nom, nom qui désignait sa place dans la série, ses rapports avec le degré précédent et avec le degré suivant, ses fonctions dans l'ensemble du monde suprasensible. » Communiquer ces noms aux initiés, c'était leur dévoiler la théorie tout entière ; et l'on comprend l'importance que l'on devait attacher à cette communication.

Mais comment a pu être franchie la distance qui sépare cette théorie grecque des anges de la croyance populaire juive ? « Cette doctrine métaphysique, germe fécond de celle des séphiroth de la kabbale et de celle des éons de la gnose, était née probablement de l'interprétation allégorique, mystique de la croyance populaire des anges que le vulgaire ne savait pas dépouiller de son expression métaphorique (1). »

De cette diversité de vue sur la doctrine essénienne des anges, il faut conclure que l'on ne peut aboutir qu'à une simple conjecture plus ou moins probable, suivant l'hypothèse adoptée sur l'origine de l'essénisme.

(1) Toutes ces citations sont extraites de Michel Nicolas : *Doctrines religieuses des Juifs*, 2e éd., p. 254, 255, 256. Elles résument fidèlement la théorie de tous les tenants de l'origine pythagoricienne de l'essénisme sur la doctrine essénienne des anges, et aussi de tous ceux, et ils sont nombreux, qui voient dans l'essénisme le germe fécond des doctrines de la Kabbale et de la Gnose.

Au-dessous des anges, mais immédiatement après, l'homme, être de transition entre l'ordre des esprits et celui des corps, unité résultant d'une dualité d'éléments distincts et séparables : âme et corps; immortel dans son âme, mortel dans son corps, soumis, comme toute matière, à la décomposition. Cette conception de l'homme était, à peu de chose près, celle des esséniens. Josèphe nous en donne le témoignage formel.

« Chez les esséniens existe la croyance que les « corps sont périssables, que leur substance sera « la proie de la corruption, et que les âmes sont « immortelles, éternellement vivantes. Faites de « l'éther le plus pur, elles sont enfermées dans le « corps comme dans une prison, attirées qu'elles « sont par une sorte de séduction, de charme na- « turel. Et quand sont tombées les chaînes qui les « retenaient captives, elles retournent avec joie « vers les hauteurs, heureuses d'avoir échappé à « leur longue servitude... Au delà de l'océan, les « bons trouveront une contrée où ne tombe ni pluie « ni neige, où la chaleur est tempérée par un doux « et rafraîchissant zéphyr. Les méchants sont re- « légués dans un gouffre, ou abîme noir et froid. « Là ils sont livrés à d'interminables châti- « ments (1). »

On a constaté que les termes dont s'est servi Jo-

(1) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 11. — *Ant. Jud.*, l. XVIII, I, 5.

sèphe pour exposer cette croyance des esséniens à l'immortalité de l'âme, à la dissolution du corps sans espérance de résurrection, et à l'éternité des récompenses ou des châtiments, sont empruntés à Homère (1) et à Platon (2); et de ce fait on a conclu que cet exposé n'était qu'un *à peu près*. Josèphe a bien pu, dans l'expression d'une même idée philosophique, se rencontrer avec Homère et Platon sans que pour cela il ait copié ses devanciers. Et d'ailleurs l'eût-il fait, que l'on ne serait pas autorisé à conclure à un *à peu près* dans l'exposé de ces idées.

Pourtant on peut croire, avec quelque apparence de raison, que Josèphe a exagéré le côté grec de cette doctrine pour rendre plus frappantes les ressemblances entre la croyance essénienne et la croyance grecque, croyances que Josèphe a mises lui-même en regard l'une de l'autre dans deux tableaux successifs (3).

Le fait est que, d'après cet exposé, la doctrine des esséniens sur les fins du composé humain se rapprocherait des idées grecques et s'éloignerait sensiblement de la croyance courante de leurs coreligionnaires. A ce moment de l'histoire, en effet, la masse des Juifs (4) croyait à la survivance du composé humain tout entier : à l'immortalité de

(1) *Odyssée*, IV, vers 567-568.
(2) *Phèdre*.
(3) *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 11.
(4) Il faut excepter les Sadducéens, qui niaient la résurrection des corps.

l'âme et à la résurrection des corps. Elle ne concevait pas la vie future sans le retour du corps à l'existence, et cela peut-être par une fausse idée de l'union de l'âme au corps. C'était donc se mettre en opposition avec le judaïsme contemporain que de nier la résurrection des corps, mais opposition obligée par la théorie essénienne des rapports de l'âme avec le corps.

Cette théorie n'était elle-même que la conséquence extrême des idées des esséniens sur la matière. A suivre de près chacun de leurs actes, il *semblerait* que tout contact avec la matière était à leurs yeux une souillure : souillure dans les rapports obligés avec son corps, souillure au simple contact résultant de la rencontre fortuite de deux esséniens de classe inégale, souillure dans l'emploi d'huile parfumée. Les pratiques du célibat, de la pauvreté, de l'abstinence de toute viande trahissent cette préoccupation d'éviter, dans la mesure du possible, tout contact avec la matière. On a conclu de cette préoccupation que la matière était, aux yeux des esséniens, le principe du mal. Ce dualisme n'est pas dans leur doctrine, ne perce pas même à travers leurs actes. Les cas fréquents d'impureté contractée au contact d'une foule d'objets dont les esséniens pouvaient bien encore avoir multiplié le nombre, leur soin extrême à éviter toute souillure, expliquent suffisamment, croyons-nous, cette préoccupation habituelle de se garder de tout contact avec la matière.

Telle était, dans ses grandes lignes, la doctrine secrète des esséniens sur les anges, l'homme et la matière. Comparée avec les croyances juives courantes à ce moment de l'histoire, elle présente de nombreuses et frappantes ressemblances, mais aussi des différences bien marquées. Les points de contact s'expliquent par le fait que les esséniens, comme le reste des Juifs, puisaient dans un fonds commun : les saintes Ecritures ; les différences sont le résultat obligé d'un travail de pensée sous l'action de sentiments religieux divergents.

Mais quelle direction avait prise l'activité intellectuelle des esséniens ? Philon nous le donne à entendre : « Le jour du sabbat, les esséniens se « réunissent en un lieu consacré qu'ils appellent « synagogue. Là ils s'asseyent par rang d'âge, les « plus jeunes aux pieds de leurs aînés. L'un d'eux « prend en main les *livres* (1) et lit ; un autre, parmi « les plus expérimentés, explique les passages « obscurs, mais au moyen de *symboles* (2). » Leur méthode d'interprétation était donc l'*allégorie*, « la méthode même que Philon va employer et rendre célèbre » (3). Le travail de la pensée essénienne, d'après M. Herriot, pouvait être dirigé par les

(1) Il faut entendre ici, par le mot *livres*, les saintes Ecritures aussi bien que les écrits contenant les doctrines de la secte.

(2) Philon : *Quod omnis probus*, Ed. Mangey, II, 458. Traduit et cité par Friedlænder.

(3) Herriot : *Philon le Juif*, p. 48.

règles suivantes : Le sens évident et facile peut être vrai, mais on ne doit pas s'en tenir là ; il faut en venir aux *explications figurées :* « Les oracles divins sont, pour ainsi dire, des ombres de corps, et les sens figurés qui y sont contenus en puissance renferment la vérité (1). » Dans l'étude des saintes Ecritures, on ne doit pas disputer des syllabes ; au lieu des mots et des termes, il faut considérer l'esprit, ainsi que les façons dont chaque chose est dite (2).

Cette méthode d'interprétation permettait de donner à un texte le sens qu'on lui voulait; elle ouvrait la voie à toutes les excentricités. C'est ainsi que, à l'aide de l'allégorie, des esséniens prétendaient découvrir dans les saintes Ecritures, et plus spécialement dans les prophéties, la prédiction de certains faits d'un intérêt local et restreint.

Au dire de Josèphe (3), en effet, les esséniens auraient possédé la science de l'avenir. « Cette « science était le fruit d'un long travail sur les « livres sacrés et les écrits prophétiques, comme « aussi de la pratique constante d'une vertu plus « qu'ordinaire. »

Les apprentis prophètes devaient suivre, semble-

(1) Herriot : *Philon le Juif*, p. 186.

(2) Pour de plus amples détails sur cette méthode de l'allégorie et du mysticisme, qui put être celle des Esséniens et qui fut celle de Philon et des Juifs d'Alexandrie, voir Herriot, p. 184-200 ; Siegfried, p. 168-198.

(3) *Bell. Jud.*, l. II, viii, 12.

t-il, les leçons des maîtres dans l'art de prédire. Ils s'attachaient à eux comme des élèves à leurs professeurs, leur faisaient escorte, et par ce contact journalier s'initiaient à l'art de prédire (1).

Joseph a rendu hommage à leur science prophétique : « Les esséniens, dit-il, se trompent rarement dans leurs prédictions (2). » Et, comme pour fonder son affirmation sur des faits, l'historien a relevé dans le cours de ses ouvrages trois prédictions qui se seraient réalisées de point en point, et auraient eu pour auteurs des esséniens dont il nous a conservé le nom (3). Sans doute, il est permis de douter de leur science prophétique, de la réalisation jusque dans le détail de leurs prétendues prédictions, mais un fait demeure : les écrits prophétiques étaient l'objet d'une longue et patiente étude. Ce fait a son importance, il commande cette question : Quelles étaient les espérances messianiques des esséniens ?

Josèphe passe cette question sous silence; mais cette omission pourrait bien être intentionnelle. Il ne voulait pas dévoiler aux Grecs et aux Romains des espérances essentiellement révolutionnaires,

(1) *Ant. Jud.*, l. XIII, XI, 2.

(2) *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 12.

(3) Première prophétie : Prédiction de la mort d'Antigonus. *Bell. Jud.*, l. I, III, 5. — *Ant. Jud.*, l. XIII, XI, 2.

Deuxième prophétie : Prédiction du bannissement d'Archélaüs. *Bell. Jud.*, l. II, VII, 3. — *Ant. Jud.*, l. XVII, VIII, 3.

Troisième prophétie : Hérode sera roi des Juifs. *Ant. Jud.*, l. XV, X, 4, 5.

car attendre le Messie, c'était attendre la délivrance du joug de l'étranger et la ruine de la puissance romaine. Il aurait éveillé la susceptibilité des Romains en rapportant la croyance essénienne à la venue prochaine du Messie.

Une des croyances fondamentales des esséniens, en effet, serait, d'après Stapfer, la prochaine apparition du royaume de Dieu, dont l'annonce est le fonds principal de leur prédication. « Ils l'appel-« lent le royaume des cieux (Malchouth-ha-Scha-« majim). Il faut, disent-ils, se préparer à cet évé-« nement, et le judaïsme touche à une crise « terrible, après laquelle viendront les temps « messianiques (1). » Etait-il, ce Messie attendu par les esséniens, le libérateur d'Israël, le roi puissant qui devait étendre sa domination sur toute la terre et y faire régner la paix, en un mot, le Messie marqué au coin de l'esprit étroit et charnel du Juif? Peut-être! Mais on peut croire avec quelques raisons que les esséniens modifièrent ce type messianique. Leur conception du Messie dut porter l'empreinte de leur détachement des biens temporels, de la tendance spéculative de leur esprit, tendance et méthode au service d'un sentiment religieux affiné. Au surplus, les esséniens auraient eu coutume de répéter que, pour « hâter la venue des « temps messianiques, il fallait vendre ses biens et

(1) STAPFER : *la Palestine*, p. 448. — *Jésus-Christ avant son ministère* (1896), 3e éd., p. 136.

« en donner le prix aux pauvres » (1), ce qu'ils faisaient d'ailleurs. Mais quelle préparation étrange, illogique même que celle-là, si le Messie attendu n'est qu'un roi temporel, libérateur, dominateur et initiateur d'une ère nouvelle de prospérité et de paix pour le royaume d'Israël! Aussi est-il permis de croire que quelques traits de ce Messie, les moins conformes à la figure du Messie des prophètes, à l'esprit spéculatif et mystique des esséniens, à leur sentiment religieux excessif, ont été effacés, tandis que le côté spéculatif et religieux des espérances messianiques était développé.

La tendance de l'idéal messianique essénien à se rapprocher de la conception chrétienne du Messie ne serait-elle pas une des raisons de croire à un mouvement de conversion des esséniens au christianisme? Elle ne fut pas la seule, ni même la principale. L'essénisme était un terrain prêt à recevoir la divine semence. Jésus allait prêcher au monde les deux grands préceptes de l'amour et du renoncement; et sa parole ne pouvait être que féconde dans un milieu où Dieu était respecté par-dessus tout, le prochain aimé à l'égal d'un frère, et la vertu pratiquée sous les mille formes qu'elle revêt.

Le tableau que nous venons de tracer des doctrines secrètes des esséniens ne permet pas de pénétrer au fond de leur pensée. On pourrait, il est vrai, y ajouter quelques traits empruntés aux doc-

(1) Stapfer, *locis citatis*.

trines courantes dans la masse des Juifs contemporains des esséniens; mais le vraisemblable, en histoire surtout, n'est pas toujours vrai. Trop superficiel et pas assez précis, cet exposé laisse tout au plus soupçonner quelle pourrait être cette pensée. Mais la faute, nous l'avons dit, en est toute à Philon et à Josèphe. Si les deux historiens sont très sobres de données dogmatiques, par contre, ils sont prodiques de détails sur la morale, et c'est par sa morale surtout que l'essénisme se rapproche du christianisme et s'impose à l'attention.

§. II. — *Morale.*

Dans la philosophie des esséniens, la morale occupait le premier rang. Science sublime par son objet, elle aurait exigé pour son étude des dispositions spéciales, pour ne pas dire une inspiration d'en haut. C'est que cette morale n'était pas à leurs yeux une science humaine, mais une science divine : la volonté de Dieu manifestée et codifiée par Moïse et par tous ceux qui, après le grand législateur d'Israël, ont été les porte-paroles de Jéhovah. Aussi tenait-elle la plus grande place dans le travail de la pensée essénienne. « Les esséniens, « rapporte Philon (1), cultivaient avec un zèle

(1) Philon : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, II, p. 458. Traduit et cité par Friedlænder (*Revue des Et. juives*, 1887).

« tout spécial la partie éthique; en prenant pour « guides les lois des aïeux, lois si sublimes que « l'esprit humain ne peut les comprendre sans une « inspiration divine. »

Deux éléments entraient donc dans la composition de la morale essénienne : un élément divin, « les lois des aïeux » (1), un élément humain, le résultat du travail de la pensée sous l'action d'un sentiment religieux excessif. A la piété ardente des esséniens il fallait un aliment, mais où le trouver? L'ancienne loi parlait plus à la conscience morale qu'au sentiment religieux ; le tissu des prescriptions pharisaïques était moins propre encore à satisfaire aux besoins de leurs âmes ; il ne restait plus que l'interprétation mystique. Ils en usèrent largement.

Commandé par leur propre sentiment religieux, ce travail d'interprétation ne pouvait aboutir qu'à des règles d'un mysticime pratique, règles faciles à observer puisqu'elles répondaient à des besoins de l'âme. Aussi, et le fait est digne de remarque, les esséniens élevèrent leur volonté et la maintinrent sans la forcer à la hauteur de leur morale. Ils s'étudiaient à ne rien faire qui ne fût conforme à l'idéal de vie morale qu'ils s'étaient tracé ; et les plus petites prescriptions cérémoniales étaient observées jusque dans leur détail. Aussi, leur

(1) Lisez : la loi de Moïse, ou mieux l'ensemble des lois morales données par Jéhovah au peuple d'Israël.

vie n'était-elle, pour me servir d'une expression courante, que leur morale vécue. Retracer cette vie, c'est donc faire le tableau vivant et fidèle tout à la fois de la morale elle-même. Dans cette exposition des pratiques religieuses des esséniens, Philon et Josèphe seront nos guides : la marche en sera empruntée au chef de l'école d'Alexandrie, et l'historien des Juifs suppléera aux lacunes de Philon.

Trois préceptes semblent résumer toute la morale des esséniens : *amour de Dieu*, *amour de la vertu*, *amour du prochain*. La remarque est de Philon, bon juge en matière de morale (1).

Leur amour de Dieu se manifeste sous mille formes diverses. Dieu est le principe de tout bien, et aucun mal ne Lui doit être attribué (2). Par respect de la vérité dont Dieu est la source, les esséniens évitent tout mensonge, et leur parole donnée est plus inviolable que tous les serments. Aussi, ils ne jurent pas, estimant les serments pires que les parjures. « Un homme, disent-ils, est déjà con-
« damné de mensonge et de perfidie dans l'esprit de
« ses auditeurs quand il est obligé de prendre Dieu
« à témoin de la vérité de ses paroles » (3). Le respect des esséniens pour le nom de Jéhovah rejaillit jusque sur le nom de Moïse ; et, quiconque blas-

(1) *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, II, p. 459.
(2) PHILON, *ibidem*.
(3) PHILON, *ibid.* — JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 6.

phème le nom du législateur d'Israël est puni de mort (1).

Le respect est un des devoirs de l'homme envers Dieu, mais ce sentiment n'est pas dû qu'à Dieu. Partout où il y a grandeur morale, il doit y avoir respect. Dieu mérite plus et l'homme peut davantage. Dieu a donné à l'homme la faculté de Le concevoir tel qu'Il est, créateur et souverain maître de toute chose, et la conscience de sa propre contingence et entière dépendance. Dieu a donc droit à la reconnaissance de sa suprême souveraineté et de la dépendance de sa créature, en un mot, Il a droit et seul, à l'adoration.

La prière est un acte d'adoration et les esséniens prient. Au soleil levant, ils semblent demander la lumière de l'intelligence et le bonheur de la journée (2). Des prières précèdent et suivent les repas (3) et probablement chacun des grands actes religieux.

Les sacrifices sont l'expression la plus significative de ce souverain domaine de Dieu et de l'entière dépendance de sa créature, aussi ont-ils occupé une place importante dans le culte extérieur des religions. Dans le judaïsme, le sacrifice sous les différentes formes qu'il revêt est le langage officiel dont l'homme doit se servir pour parler à Dieu ; et les esséniens ont la prétention d'être des Juifs

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9.
(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 5.
(3) *Loco citato.*

parfaits. Pourtant, en matière de sacrifice, les esséniens se séparent, et très nettement, du reste de leurs coréligionnaires. Tandis que ceux-ci font couler sur l'autel des sacrifices le sang des victimes offertes en holocauste d'expiation, ceux-là, estimant qu'une âme pure et mortifiée est plus agréable à Dieu que le sang des victimes (1), rejettent tout sacrifice sanglant. Aussi, se sont-ils séparés du culte de Jérusalem et ne prennent-ils aucune part aux sacrifices sanglants qui se font dans le temple; toutefois, ils continuent d'y envoyer leurs offrandes.

Après Dieu, la vertu tient la première place dans le cœur des esséniens (2). Telle qu'ils la concevaient et la pratiquaient, la vertu revêtait un caractère de grandeur morale qu'elle n'avait pas chez le reste des Juifs. Ceux-ci, des pharisiens surtout, la rabaissaient jusqu'à la simple conformité des actes extérieurs avec la Loi ; les esséniens, eux, ont élevé l'idéal de la vertu à mi-hauteur de l'idéal chrétien.

Le corps est une prison où l'âme est retenue captive, chaque passion une chaîne qui rive l'âme au corps et resserre les liens de la captivité (3).

(1) PHILON : *Quod omnis probus liber*, p. 457, leur rend ce témoignage « qu'ils n'immolaient jamais des animaux, mais qu'ils préparaient et offraient leur âme à Dieu ». Voir BASNAGE, *Histoire des Juifs*, t. I, p. 541.

(2) PHILON : *Quod omnis probus liber*, Ed. M., p. 459.

(3) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 11.

Tout le travail de leur volonté sera donc de résister au courant des passions, et la vertu consistera dans cette lutte de l'âme contre ses mauvaises inclinations.

La vie des esséniens calme, simple, silencieuse et réglée, rappelle celle de nos religieux. C'est que, comme eux, ils pratiquent la vertu en mortifiant leurs passions. La pauvreté est en honneur et les richesses méprisées. A son entrée définitive dans la secte, tout essénien doit renoncer à sa fortune personnelle et en faire don à la communauté dont il devient membre (1).

Il travaillera pour pourvoir à sa propre subsistance et à celle de ses frères, sans toutefois dépenser son activité à des arts lucratifs. Les esséniens en effet « n'amassent ni or ni argent, ne cherchent « pas à augmenter leurs revenus en achetant de « grands terrains, mais se contentent du strict « nécessaire pour vivre. Ce sont peut-être les seuls « entre tous les hommes qui, demeurant pauvres « et dénués de tout bien, plutôt par un dépouille- « ment volontaire que par une indigence forcée, « s'estiment très riches, croyant, et certes avec « grande raison, que celui-là possède beaucoup « qui sait se contenter de peu. Aussi ignorent-ils « jusqu'au rêve des métiers de commerçants, de « cabaretier, de fréteur, et rejettent-ils loin d'eux « tout ce qui pourrait les faire tomber insensible-

(1) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 3.

« ment dans l'avarice et la cupidité. » (1) Ce mépris de la richesse ne se traduit pas seulement dans la vie des esséniens par un simple désintéressement, mais encore par la pratique de la pauvreté. Ces religieux du judaïsme n'ont qu'un seul vêtement, qu'une seule chaussure qu'ils portent jusqu'à complète usure (2).

Modèles de désintéressement, les esséniens offraient encore l'exemple d'une sobriété peu commune. Ils ne mangeaient que pour apaiser leur faim et ne buvaient que pour étancher leur soif (3). Aussi ne faisaient-ils que deux repas dont un peu de pain avec un plat de légumes était tout le menu (4). Très probablement la viande et le vin leur étaient défendus (5).

La sobriété et la pauvreté devaient rendre plus facile la pratique d'une autre vertu : la chasteté. Garder la maîtrise de son cœur est un acte de haute vertu, et les plaisirs des sens doivent être abhorrés à l'égal d'un crime (6). Aussi ces religieux du judaïsme renoncent-ils aux joies du mariage pour vivre « dans une chasteté continuelle et perpétuelle » (7). Ce n'est pas qu'ils condamnent le ma-

(1) PHILON : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, II, p. 457.
(2) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 4.
(3) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 5.
(4) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, *loco citato*.
(5) Voir SCHURER : *Geschichte...*, t. II.
(6) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 2.
(7) PHILON : *Quod omnis probus liber*, p. 459. — JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 2.

riage, non ; mais ils ne croient pas à la fidélité conjugale des femmes et ils ne veulent pas se prêter à leur libertinage (1). Hâtons-nous de dire que tous les esséniens ne renonçaient pas au mariage. Un certain nombre d'entre eux, probablement les esséniens des villes, élevaient l'obligation de perpétuer la race humaine par la génération des enfants à la hauteur d'un devoir. D'ailleurs, pour que l'on ne se trompât pas sur le motif qui avait inspiré leur conduite, ils ne se mariaient qu'après s'être assurés au moyen de « trois purifications » de la fécondité de leur fiancée (2). Bien plus, et le fait, selon la remarque de l'historien Josèphe lui-même, montre bien que le but de leur union n'est pas le plaisir, mais la génération des enfants, *cum gravidis non coeunt* (3).

Que la beauté de cet idéal de chasteté excite l'admiration des païens comme Porphyre et Pline, des Juifs comme Philon et Josèphe, des chrétiens eux-mêmes comme Eusèbe et saint Epiphane, il n'y a là rien qui étonne. Ce qui est digne de remarque, c'est que cet idéal ait été conçu et surtout réalisé par des Juifs et dans un milieu juif où la continence n'était rien moins qu'en honneur.

La pratique constante de la chasteté n'est pas possible sans la répression continuelle de tous les

(1) JOSÈPHE, *loco citato*.
(2) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 13. En quoi consistaient bien ces « purifications » ? Josèphe ne le dit pas.
(3) JOSÈPHE, *loco citato*. Traduction Firmin-Didot.

mauvais instincts de la nature ; et, dans cette lutte de tous les instants, les esséniens avaient acquis la possession d'eux-mêmes. Aussi point de mouvements de colère, de ressentiments, d'inégalité d'humeur, mais l'union dans la paix par la douceur (1). L'obéissance absolue qu'ils avaient jurée aux supérieurs au jour de leur entrée définitive dans la secte était une digue haute et puissante opposée aux flots de l'ambition ; et ceux qui commandaient ne devaient se distinguer de leurs subordonnés que par une plus grande simplicité, modestie et patience (2).

C'est que, dans la pensée des esséniens, tous les hommes sont égaux par nature ; bien plus, sont *frères germains*. « Seule, la passion de dominer a « rompu les nœuds de cette alliance sacrée et a « fait succéder le désordre à l'union, l'inimitié à « l'amour (3). » C'était condamner l'esclavage, et les esséniens ne reculent pas devant cette conséquence de leur principe : « L'esclavage est non « seulement une injustice, mais encore une im- « piété : la violation de la loi de la nature, laquelle, « semblable à une mère, a engendré et nourri tous « les hommes (4). » Logiques avec eux-mêmes, les

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 6.
Philon : *Quod omnis probus liber*, p. 459.
(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 10.
(3) Philon : *Quod omnis*, p. 459.
(4) Philon, *loco citato*.
Josèphe : *Ant. Jud.*, l. XVIII, i, 5.

esséniens n'ont pas un seul esclave, mais tous travaillent les uns pour les autres. Le respect de la personnalité humaine ainsi compris à une époque où l'esclavage était la plaie commune à tout le monde civilisé fait honneur à la morale qui le commande.

Fondés sur le principe de la *fraternité* des hommes, les rapports des esséniens entre eux et avec leur prochain devaient être marqués au coin de la justice, du respect et de la charité.

Au jour de leur entrée définitive dans la secte, les esséniens faisaient le serment solennel « d'ob-
« server la justice envers les hommes, de ne nuire
« à personne ni de son propre mouvement, ni par
« ordre, de garder ses mains pures de tout larcin
« et son âme de tout gain illicite (1) ». Ils étaient fidèles à la parole donnée ; et, s'il faut en croire Josèphe : « Leur idéal de justice les élève au-dessus
« de tous ceux qui suivent le chemin de la vertu.
« On ne peut leur comparer ni les Grecs ni les
« barbares qui n'en n'approchent même pas. De
« toute antiquité ils ont embrassé (συνελθον) la
« justice et jamais rien ne les a détournés de la
« pratiquer. (2) »

Les esséniens ne pensaient pas que le devoir de justice fût le seul devoir de l'homme envers ses semblables ; tous les hommes sont frères et les

(1) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 7.
(2) JOSÈPHE : *Ant. Jud.*, l. XVIII, I, 5.

rapports entre frères doivent être empreints de charité. Le respect est la première manifestation de cette charité. Aussi « se font-ils une gloire d'avoir une « grande déférence pour leurs anciens (1) », et ils se plaisent à en multiplier les marques. Aux anciens les premières places, les plus jeunes s'assiéront à leurs pieds ; aux anciens la parole dans les assemblées, parole écoutée avec un religieux respect. Dans les conversations, on ne parlera pas sans avoir obtenu l'assentiment préalable des auditeurs (2) ; et mille autres menus faits de ce genre qui tous sont l'expression très souvent délicate d'un profond respect.

Les vieillards surtout sont l'objet d'une attention spéciale. Au dire de Philon (3) : « Ils sont honorés, « respectés et soignés comme un père par des « enfants aimants et charitables. Mille mains et « mille pensées sont toujours occupées d'eux. »

Aux malades leurs soins les plus empressés : « Ils ne les abandonnent pas comme des personnes « inutiles qui ne peuvent gagner leur vie ; mais ils « ont toujours en réserve des remèdes efficaces « pour toute maladie et n'épargnent rien pour les « soulager (4). »

Un essénien est-il dans la nécessité d'entrepren-

(1) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 9.

(2) JOSÈPHE, *loco citato.*

(3) PHILON : *Quod omnis probus liber*, p. 459.

(4) PHILON : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, II, p. 459.

dre un voyage ? Il ne prendra avec lui que quelques armes pour se défendre contre les voleurs, assuré qu'il est de trouver chez ses confrères des villes et des campagnes avec le gîte, la table et des habits. Dans chaque résidence de l'ordre, en effet, un garde est préposé à la surveillance des habits et provisions de toute sorte destinées aux voyageurs avec la consigne de pourvoir aux besoins des esséniens de passage (1).

Mais cette généreuse hospitalité n'est pas limitée aux seuls membres de la secte. Chacun est libre de faire l'aumône à qui lui paraît digne de sa pitié, comme aussi de donner un morceau de pain à ceux qui ont faim (2). Les malades trouvaient dans ces religieux du judaïsme des médecins à la fois habiles et dévoués. La maladie était aux yeux des Juifs une punition des péchés commis, soit par le patient lui-même, soit par ses parents (3), ou encore le fait de l'influence d'un mauvais esprit (4). La seule guérison possible était alors l'expulsion du démon; et la science médicale consistait avant tout dans la recherche des moyens les plus efficaces à délivrer le possédé. Le plus instruit n'était pas le plus propre à cette œuvre de bienfaisance, mais le plus religieux. Plus on était pieux, plus on était apte à

(1) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 4.
(2) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 6.
(3) Ev. de S. JEAN, V, 14; IX, 1; IX, 34.
(4) S. MATTHIEU, IX, 32, 33; XII, 22. — S. LUC, XIII, 11, 16.

guérir les malades, c'est-à-dire à chasser les démons ; et les esséniens jouissaient auprès du peuple, d'un grand renom de sainteté. De plus, ils passaient pour posséder certains ouvrages du roi Salomon, entre autre le *Sefer Refuot*, ou livre de recettes (1). Que contenaient ces livres de médecine ? Nous ne le savons pas, probablement des formules de conjuration et de magie dans lesquelles devait entrer l'invocation du nom mystérieux des anges (2). Cependant les esséniens pratiquaient la vraie médecine. Josèphe nous affirme qu'ils étudiaient avec beaucoup de soin la vertu des plantes et les propriétés des minéraux dans le but de les utiliser comme remèdes (3).

Médecins des corps, les esséniens étaient aussi médecins des âmes. Ils élevaient dans l'amour de la justice et de la sainteté les enfants qu'on leur confiait et leur apprenaient l'art de bien gouverner les familles et les états (4).

C'était dans ces collèges de jeunes gens, sorte d'apprentissage de la vie essénienne, que les esséniens devaient se recruter en partie. Les autres, ceux qui, comme l'historien Josèphe, à une vie calme, retirée, à demi contemplative, préféraient l'agitation de la vie publique, emportaient dans

(1) STAPFER : *Palestine*, 2e édit., p. 443.
(2) JOSÈPHE : *Ant. Jud.*, l. VIII, II, 5.
(3) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 6.
(4) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 2.
PHILON : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, II, p. 458.

le monde des habitudes acquises de justice et de sainteté.

A côté de ces trois grands préceptes de l'amour de Dieu, de l'amour de la vertu et de l'amour du prochain, qui sont les grandes règles de vie des esséniens, il y a une foule de prescriptions petites, étroites comme l'esprit qui les dicta, frisant même quelquefois le ridicule et s'imposant à la volonté au même titre que les préceptes. Bien loin de secouer le joug fatigant des prescriptions pharisaïques, les esséniens se faisaient un honneur de le porter; plus encore, ils avaient eux-mêmes restreint leur liberté en exagérant encore ces prescriptions. A l'appui de cette affirmation, voici des faits.

Les pharisiens se lavaient les mains avant chaque repas, les esséniens, eux, prennent un bain (1). Des ablutions sont obligatoires après chaque souillure contractée soit au contact résultant de la rencontre même fortuite entre deux esséniens de classe différente, soit par l'emploi d'huile parfumée, soit à la suite des rapports nécessaires avec son propre corps (2).

Le précepte du repos sabbatique est poussé à son point extrême d'exagération. Non seulement il ne leur est pas permis de préparer des aliments le jour du sabbat, de prendre en main leurs instrument de travail, de déplacer un objet mobilier

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 5.
(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9, 10, 3.

quelconque, mais encore, par scrupule, ils éviteront autant que possible, pendant la durée du sabbat, de satisfaire aux plus pressants besoins de la nature (1).

L'hygiène et la propreté des camps avait dicté à Moïse des prescriptions que nous lisons dans le *Deutéronome* (2). *Habebit locum extra castra ad quem egrediaris ad requisita natura, gerens paxillum in balteo; cumque sederis, fodies per circuitum et egesta humo operies »;* les esséniens se conforment rigoureusement à ces prescriptions. A l'aide d'une petite hache qu'ils portent suspendue à leur ceinture, ils creusent un trou profond d'un pied, « *et circumtegentes amiculo ne Dei radiis injuriam facerent, in eam excernunt*; *deinde, effosam terram in scrobem retrahunt : idque faciunt loca secretiora deligentes* (3).

La portée de ces faits que l'on pourrait multiplier à l'infini va plus loin qu'une simple preuve d'un attachement aux prescriptions pharisaïques. Ils rabaissent sensiblement l'idéal que nous avions admiré et contribuent pour une grande part à donner à cette morale sa note vraie : le mélange de grandes et [illegible]es avec des conceptions étroites et mesquines. Ils sont un nouveau lien qui rattache la secte des esséniens à celle des pharisiens.

(1) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 9.
(2) *Deutéronome*, XXIII, 12, 13.
(3) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 9. Traduction latine faite sur le grec : Ed. Firmin-Didot.

le monde des habitudes acquises de justice et de sainteté.

A côté de ces trois grands préceptes de l'amour de Dieu, de l'amour de la vertu et de l'amour du prochain, qui sont les grandes règles de vie des esséniens, il y a une foule de prescriptions petites, étroites comme l'esprit qui les dicta, frisant même quelquefois le ridicule et s'imposant à la volonté au même titre que les préceptes. Bien loin de secouer le joug fatigant des prescriptions pharisaïques, les esséniens se faisaient un honneur de le porter; plus encore, ils avaient eux-mêmes restreint leur liberté en exagérant encore ces prescriptions. A l'appui de cette affirmation, voici des faits.

Les pharisiens se lavaient les mains avant chaque repas, les esséniens, eux, prennent un bain (1). Des ablutions sont obligatoires après chaque souillure contractée soit au contact résultant de la rencontre même fortuite entre deux esséniens de classe différente, soit par l'emploi d'huile parfumée, soit à la suite des rapports nécessaires avec son propre corps (2).

Le précepte du repos sabbatique est poussé à son point extrême d'exagération. Non seulement il ne leur est pas permis de préparer des aliments le jour du sabbat, de prendre en main leurs instrument de travail, de déplacer un objet mobilier

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 5.
(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9, 10, 3.

quelconque, mais encore, par scrupule, ils éviteront autant que possible, pendant la durée du sabbat, de satisfaire aux plus pressants besoins de la nature (1).

L'hygiène et la propreté des camps avait dicté à Moïse des prescriptions que nous lisons dans le *Deutéronome* (2). *Habebit locum extra castra ad quem egrediaris ad requisita natura, gerens paxillum in balteo; cumque sederis, fodies per circuitum et egesta humo operies » ;* les esséniens se conforment rigoureusement à ces prescriptions. A l'aide d'une petite hache qu'ils portent suspendue à leur ceinture, ils creusent un trou profond d'un pied, « *et circumtegentes amiculo ne Dei radiis injuriam facerent, in eam excernunt*; *deinde, effosam terram in scrobem retrahunt : idque faciunt loca secretiora deligentes* (3).

La portée de ces faits que l'on pourrait multiplier à l'infini va plus loin qu'une simple preuve d'un attachement aux prescriptions pharisaïques. Ils rabaissent sensiblement l'idéal que nous avions admiré et contribuent pour une grande part à donner à cette morale sa note vraie : le mélange de grandes et nobles idées avec des conceptions étroites et mesquines. Ils sont un nouveau lien qui rattache la secte des esséniens à celle des pharisiens.

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9.
(2) *Deutéronome*, xxiii, 12, 13.
(3) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9. Traduction latine faite sur le grec : Ed. Firmin-Didot.

le monde des habitudes acquises de justice et de sainteté.

A côté de ces trois grands préceptes de l'amour de Dieu, de l'amour de la vertu et de l'amour du prochain, qui sont les grandes règles de vie des esséniens, il y a une foule de prescriptions petites, étroites comme l'esprit qui les dicta, frisant même quelquefois le ridicule et s'imposant à la volonté au même titre que les préceptes. Bien loin de secouer le joug fatigant des prescriptions pharisaïques, les esséniens se faisaient un honneur de le porter; plus encore, ils avaient eux-mêmes restreint leur liberté en exagérant encore ces prescriptions. A l'appui de cette affirmation, voici des faits.

Les pharisiens se lavaient les mains avant chaque repas, les esséniens, eux, prennent un bain (1). Des ablutions sont obligatoires après chaque souillure contractée soit au contact résultant de la rencontre même fortuite entre deux esséniens de classe différente, soit par l'emploi d'huile parfumée, soit à la suite des rapports nécessaires avec son propre corps (2).

Le précepte du repos sabbatique est poussé à son point extrême d'exagération. Non seulement il ne leur est pas permis de préparer des aliments le jour du sabbat, de prendre en main leurs instrument de travail, de déplacer un objet mobilier

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 5.
(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9, 10, 3.

quelconque, mais encore, par scrupule, ils éviteront autant que possible, pendant la durée du sabbat, de satisfaire aux plus pressants besoins de la nature (1).

L'hygiène et la propreté des camps avait dicté à Moïse des prescriptions que nous lisons dans le *Deutéronome* (2). *Habebit locum extra castra ad quem egrediaris ad requisita natura, gerens paxillum in balteo; cumque sederis, fodies per circuitum et egesta humo operies* »*;* les esséniens se conforment rigoureusement à ces prescriptions. A l'aide d'une petite hache qu'ils portent suspendue à leur ceinture, ils creusent un trou profond d'un pied, « *et circumtegentes amiculo ne Dei radiis injuriam facerent, in eam excernunt*; *deinde, effosam terram in scrobem retrahunt : idque faciunt loca secretiora deligentes* (3).

La portée de ces faits que l'on pourrait multiplier à l'infini va plus loin qu'une simple preuve d'un attachement aux prescriptions pharisaïques. Ils rabaissent sensiblement l'idéal que nous avions admiré et contribuent pour une grande part à donner à cette morale sa note vraie : le mélange de grandes et nobles idées avec des conceptions étroites et mesquines. Ils sont un nouveau lien qui rattache la secte des esséniens à celle des pharisiens.

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9.

(2) *Deutéronome*, xxiii, 12, 13.

(3) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9. Traduction latine faite sur le grec : Ed. Firmin-Didot.

le monde des habitudes acquises de justice et de sainteté.

A côté de ces trois grands préceptes de l'amour de Dieu, de l'amour de la vertu et de l'amour du prochain, qui sont les grandes règles de vie des esséniens, il y a une foule de prescriptions petites, étroites comme l'esprit qui les dicta, frisant même quelquefois le ridicule et s'imposant à la volonté au même titre que les préceptes. Bien loin de secouer le joug fatigant des prescriptions pharisaïques, les esséniens se faisaient un honneur de le porter; plus encore, ils avaient eux-mêmes restreint leur liberté en exagérant encore ces prescriptions. A l'appui de cette affirmation, voici des faits.

Les pharisiens se lavaient les mains avant chaque repas, les esséniens, eux, prennent un bain (1). Des ablutions sont obligatoires après chaque souillure contractée soit au contact résultant de la rencontre même fortuite entre deux esséniens de classe différente, soit par l'emploi d'huile parfumée, soit à la suite des rapports nécessaires avec son propre corps (2).

Le précepte du repos sabbatique est poussé à son point extrême d'exagération. Non seulement il ne leur est pas permis de préparer des aliments le jour du sabbat, de prendre en main leurs instrument de travail, de déplacer un objet mobilier

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 5.
(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9, 10, 3.

quelconque, mais encore, par scrupule, ils éviteront autant que possible, pendant la durée du sabbat, de satisfaire aux plus pressants besoins de la nature (1).

L'hygiène et la propreté des camps avait dicté à Moïse des prescriptions que nous lisons dans le *Deutéronome* (2). *Habebit locum extra castra ad quem egrediaris ad requisita natura, gerens paxillum in balteo; cumque sederis, fodies per circuitum et egesta humo operies »;* les esséniens se conforment rigoureusement à ces prescriptions. A l'aide d'une petite hache qu'ils portent suspendue à leur ceinture, ils creusent un trou profond d'un pied, « *et circumtegentes amiculo ne Dei radiis injuriam facerent, in eam excernunt*; *deinde, effosam terram in scrobem retrahunt : idque faciunt loca secretiora deligentes* (3).

La portée de ces faits que l'on pourrait multiplier à l'infini va plus loin qu'une simple preuve d'un attachement aux prescriptions pharisaïques. Ils rabaissent sensiblement l'idéal que nous avions admiré et contribuent pour une grande part à donner à cette morale sa note vraie : le mélange de grandes et nobles idées avec des conceptions étroites et mesquines. Ils sont un nouveau lien qui rattache la secte des esséniens à celle des pharisiens.

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 9.

(2) *Deutéronome*, XXIII, 12, 13.

(3) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 9. Traduction latine faite sur le grec : Ed. Firmin-Didot.

le monde des habitudes acquises de justice et de sainteté.

A côté de ces trois grands préceptes de l'amour de Dieu, de l'amour de la vertu et de l'amour du prochain, qui sont les grandes règles de vie des esséniens, il y a une foule de prescriptions petites, étroites comme l'esprit qui les dicta, frisant même quelquefois le ridicule et s'imposant à la volonté au même titre que les préceptes. Bien loin de secouer le joug fatigant des prescriptions pharisaïques, les esséniens se faisaient un honneur de le porter; plus encore, ils avaient eux-mêmes restreint leur liberté en exagérant encore ces prescriptions. A l'appui de cette affirmation, voici des faits.

Les pharisiens se lavaient les mains avant chaque repas, les esséniens, eux, prennent un bain (1). Des ablutions sont obligatoires après chaque souillure contractée soit au contact résultant de la rencontre même fortuite entre deux esséniens de classe différente, soit par l'emploi d'huile parfumée, soit à la suite des rapports nécessaires avec son propre corps (2).

Le précepte du repos sabbatique est poussé à son point extrême d'exagération. Non seulement il ne leur est pas permis de préparer des aliments le jour du sabbat, de prendre en main leurs instrument de travail, de déplacer un objet mobilier

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 5.
(2) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9, 10, 3.

quelconque, mais encore, par scrupule, ils éviteront autant que possible, pendant la durée du sabbat, de satisfaire aux plus pressants besoins de la nature (1).

L'hygiène et la propreté des camps avait dicté à Moïse des prescriptions que nous lisons dans le *Deutéronome* (2). *Habebit locum extra castra ad quem egrediaris ad requisita natura, gerens paxillum in balteo; cumque sederis, fodies per circuitum et egesta humo operies »;* les esséniens se conforment rigoureusement à ces prescriptions. A l'aide d'une petite hache qu'ils portent suspendue à leur ceinture, ils creusent un trou profond d'un pied, « *et circumtegentes amiculo ne Dei radiis injuriam facerent, in eam excernunt*; *deinde, effosam terram in scrobem retrahunt : idque faciunt loca secretiora deligentes* (3).

La portée de ces faits que l'on pourrait multiplier à l'infini va plus loin qu'une simple preuve d'un attachement aux prescriptions pharisaïques. Ils rabaissent sensiblement l'idéal que nous avions admiré et contribuent pour une grande part à donner à cette morale sa note vraie : le mélange de grandes et nobles idées avec des conceptions étroites et mesquines. Ils sont un nouveau lien qui rattache la secte des esséniens à celle des pharisiens.

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9.
(2) *Deutéronome*, xxiii, 12, 13.
(3) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 9. Traduction latine faite sur le grec : Ed. Firmin-Didot.

d'Alexandre, l'influence grecque se fait sentir en Palestine. Oui! mais elle donne naissance à l'esprit sadducéen; et le sadducéisme est l'opposé même de l'essénisme. Tous les Juifs qui avaient gardé au cœur le double amour de la Loi et de la patrie avaient protesté contre cette invasion des idées et des coutumes grecques. Ils avaient entassé autour de la Loi, comme pour la protéger, prescriptions sur prescriptions; et les esséniens, les plus ardents zélateurs de la Loi, puisqu'ils l'observaient jusque dans le détail de ses plus infimes prescriptions, auraient emprunté aux Grecs des idées et des coutumes contre lesquelles ils devaient sans cesse se tenir en garde!

Mais suivons les partisans de l'hypothèse d'après laquelle l'essénisme serait un produit de la philosophie grecque, sur le terrain où ils ont placé la discussion. D'après Herriot, l'essénisme « aurait « donc subi profondément l'influence du néo-py- « thagorisme et du judaïsme alexandrin » (1). Examinons successivement chacune de ces deux hypothèses :

La plus soutenue est sans contredit celle qui rattache l'essénisme au néo-pythagorisme. Zeller (2) a fait ressortir avec infiniment de talent les nom-

(1) Herriot : *Philon le Juif*, p. 52.

(2) Zeller : *Griech. Philosophie*, III, ii, p. 281. — Voir aussi, pour les pratiques ascétiques des nouveaux pythagoriciens : Ritter : *Hist. de la Philosophie*, traduction française de Tissot, t. IV, p. 403 et suiv.

breux points de contact entre les esséniens et les néo-pythagoriciens. Ces rapports sont si multiples, l'historien sait les présenter avec tant de relief qu'on serait tenté au premier abord de souscrire à sa thèse et de reconnaître avec lui des liens de parenté très étroits entre la secte juive et la nouvelle école pythagoricienne. Il relève chez l'une comme chez l'autre le même ascétisme, le rejet du serment, du mariage, des sacrifices sanglants, la même obligation du secret imposée aux néophytes ; enfin et surtout la même croyance à l'origine de l'âme, à ses rapports avec le corps. Zeller pousse le parallélisme jusqu'aux plus minimes détails, trop loin peut-être, car on y sent l'effort, la préoccupation d'une thèse à prouver s'y trahit ; et, peut-être, à examiner de près chacun des traits des deux tableaux que l'auteur met en regard, en relèverait-on quelques-uns grossis ou forcés.

Avant de conclure de ces ressemblances, si frappantes qu'elles puissent être, à une parenté directe, il fallait tracer un tableau des divergences aussi complet, aussi précis, ce que Zeller n'a pas fait.

Il aurait constaté que ces divergences portent non plus sur des détails, mais sur des points essentiels. Si l'essénisme est en étroite dépendance du néo-pythagorisme, il semble que l'on doit retrouver dans le premier les doctrines fondamentales et spécifiques du second. Or, on ne rencontre rien, ni dans les idées ni dans les coutumes esséniennes, qui rappelle de près ou de loin la transmigration

des âmes et la théorie des nombres, fondement de toute psychologie et de toute métaphysique pythagoricienne. L'histoire ne dit pas que les néo-pythagoriciens aient formé une secte, un ordre, dont tous les membres soient astreints à une vie commune ; et pourtant la constitution en une secte, la communauté de vie, sont deux traits caractéristiques de l'organisation essénienne.

D'ailleurs, toutes ces ressemblances qu'on invoque, alors même que l'on n'aurait pas à se défier de la couleur plus ou moins grecque sous laquelle Josèphe et Philon, surtout en ce qui regarde la doctrine de l'âme (1), présentent l'essénisme, suffiraient-elles à nous faire admettre une parenté quelconque entre la secte juive et la nouvelle école pythagoricienne ? Il faudrait que ces ressemblances ne pussent s'expliquer autrement que par voie d'emprunt ou de descendance directe !

Il n'est pas nécessaire de recourir à ce procédé extrême et par trop commode pour rendre raison des points de contact relevés entre l'essénisme et le néo-pythagorisme. Dans toutes les religions on retrouve, à peu de chose près, des esséniens, c'est-à-dire des hommes qui, cherchant à réaliser un idéal religieux analogue, se rencontrent dans les moyens qu'ils emploient. Ils doivent se rencontrer, car,

(1) Se reporter au chapitre précédent. — Nous verrons dans la suite de ce chapitre comment on peut expliquer les idées esséniennes sur l'âme, sur la vie future, sans avoir besoin de recourir à une infiltration des idées grecques.

pour atteindre cet idéal, il faut remonter le courant des passions de la nature humaine, et, la nature humaine est une. En tout temps des hommes ont pratiqué le célibat, ont mené une vie commune, pauvre, mortifiée ; et, en cela, rien qui étonne : Les mêmes besoins moraux ne peuvent-ils pas se rencontrer partout au sein de la nature humaine et s'y traduire par des effets semblables ?

Quand bien même nous ne pourrions pas opposer à ces ressemblances, dont le très grand nombre ne porte que sur des points de détail, des divergences fondamentales, à l'explication facile de l'emprunt ou de la descendance directe, cette autre explication justifiée par les faits : que les mêmes besoins de l'âme peuvent se rencontrer partout au sein de la nature humaine et s'y traduire par des effets semblables, l'hypothèse de MM. Herriot et Zeller viendrait se briser contre les données de l'histoire. La secte des esséniens comptait plus d'un siècle d'existence lorsque la nouvelle école pythagoricienne put voir son influence rayonner jusqu'en Palestine. Elle ne peut donc pas tenir sa doctrine et ses coutumes du néo-pythagorisme.

Lutterbeck (1) reconnaît l'impossibilité d'une influence du néo-pythagorisme sur l'essénisme ; mais, frappé des ressemblances relevées entre les esséniens et les néo-pythagoriciens, il les veut expliquer par un emprunt commun et direct de

(1) LUTTERBECK : *Die neutestamentl. Lehrbegriffe*, t. I, p. 275 et suiv.

l'essénisme et du néo-pythagorisme au pythagorisme lui-même : l'essénisme et le néo-pythagorisme seraient donc deux doctrines sœurs et auraient le même ascendant : le pythagorisme.

Que les points de contact faciles à relever entre le pythagorisme et le néo-pythagorisme soient le résultat de l'influence du premier sur le second, le fait est incontestable ; mais que les ressemblances constatées entre pythagoriciens et esséniens soient dues à un emprunt de ceux-ci à ceux-là, le fait n'est pas prouvé. Le parallélisme des idées et des coutumes est la seule raison mise en avant par les partisans de cette dernière hypothèse ; et les ressemblances constatées sont, à peu de chose près, celles que Zeller a relevées entre les esséniens et les néo-pythagoriciens.

Aussi bien, les raisons apportées pour combattre l'hypothèse de la dépendance de l'essénisme du néo-pythagorisme valent contre l'hypothèse d'une parenté directe de l'essénisme avec le pythagorisme : mêmes divergences fondamentales, même explication des ressemblances par l'identité des besoins moraux se traduisant par des effets semblables. Sans doute historiquement l'hypothèse est possible ; mais par quelle voie la philosophie pythagoricienne aurait-elle pénétré en Palestine ? Le pythagorisme, comme école philosophique, n'existait déjà plus vers le milieu du IVe siècle avant Jésus-Christ ; les derniers pythagoriciens auraient été les disciples de Philolaüs et d'Eurytus, contempo-

rains de Socrate et de Platon. Bientôt après, il n'est plus question du pythagorisme; ce n'est que vers la fin du premier siècle avant Jésus-Christ que le système philosophique commence à revivre avec Alexandre Polyhistor (1); mais l'essénisme existait déjà. Pour ces raisons, l'origine pythagoricienne de l'essénisme ne nous paraît pas *suffisamment* fondée.

La seconde hypothèse d'après laquelle « les « détails les plus remarquables de l'essénisme « trahiraient une origine alexandrine (2) » compte, il est vrai, moins de tenants, mais paraît chère à M. Herriot et mérite qu'on s'y arrête.

Le mysticisme de Philon n'est pas sans analogie avec le mysticisme des esséniens. Le rejet des sacrifices sanglants se retrouve dans le philosophe d'Alexandrie : s'efforcer de sanctifier sa pensée même « sans offrir de sacrifices d'animaux », c'est, écrit Philon, « adorer Dieu de la manière la plus « convenable (3) ». Les esséniens croient à l'immortalité de l'âme et voudraient hâter le moment où la mort viendra briser les liens qui retiennent l'âme captive dans le corps. Cette croyance se retrouve à chaque pas dans Philon; et, à chaque instant, on l'entend exprimer cette idée : que le corps est une prison et la mort une délivrance (4).

(1) Voir LIGHTFOOT, p. 382.
(2) HERRIOT, ouvrage cité, p. 52.
(3) PHILON : *Quod omnis probus liber*, Ed. Mangey, II, p. 457.
(4) HERRIOT, ouvrage cité, p. 49.

La méthode d'interprétation des esséniens est l'allégorie, la méthode que Philon va employer et rendre célèbre. On démontre que la petite hache remise à chaque novice est un symbole de l'abstinence, et cela en s'appuyant sur un texte pris dans Philon (1).

De tous ces rapprochements que peut-on conclure ? Que l'essénisme a profondément subi l'influence de la philosophie de Philon ? Non, car la secte des esséniens est plus ancienne que le philosophe d'Alexandrie : 150 ans avant Jésus-Christ les esséniens existaient déjà constitués en une secte distincte (2) ; et Philon serait né au plus tôt 30 ans avant l'ère chrétienne (3).

Est-ce la philosophie alexandrine antérieure à Philon qui aurait donné naissance à l'essénisme ? Mais alors il n'y a plus proportion entre la cause et l'effet; il ne reste plus, des points de contact relevés, qu'une vague ressemblance de méthode dans l'interprétation des Ecritures, de mysticisme, qu'une croyance commune à l'immortalité de l'âme, qu'une coïncidence facile à expliquer entre les vertus les plus exaltées par les philosophes d'Alexandrie, Aristobule surtout, et les vertus dont la pratique honore le plus les esséniens : la piété, la justice et la modération.

(1) Philon : *Legum allegoriarum*, l. I, Ed. Mangey, p. 117.

(2) Josèphe : *Antiq. Jud.*, l. XIII, v, 9.

(3) Herriot, ouvrage cité, p. 107.

Toutes ces ressemblances s'expliquent aisément sans recourir à la thèse trop commode de l'emprunt ou de la descendance. La méthode allégorique pratiquée par les esséniens est une conséquence obligée de leur ardente piété. A cette piété il fallait un aliment, mais où le trouver ? L'ancienne loi parlait plus à la conscience morale qu'au sentiment religieux, le tissu des prescriptions pharisaïques était bien plus propre à dessécher le cœur qu'à satisfaire les besoins de leurs âmes ; il ne leur restait donc plus que l'interprétation allégorique et mystique. Ils en usèrent largement.

L'immortalité de l'âme n'est pas une doctrine exclusivement alexandrine, on la retrouve un peu partout dans la philosophie grecque, dans Pythagore et Platon. D'ailleurs, l'esprit juif, aidé de la révélation, était-il donc incapable d'arriver par lui-même à cette vérité ?

Est-il étonnant que les vertus les plus recommandées par les philosophes d'Alexandrie soient précisément les vertus le plus en honneur parmi les esséniens ? A chaque page des livres sapientiaux, on retrouve ces mêmes vertus mises en plein relief avec tous les biens qu'elles procurent, conseillées, ordonnées ; et qui ne sait que l'élément juif domine dans la philosophie de l'école d'Alexandrie, et que les esséniens sont des juifs ? (1)

A côté de ces ressemblances qui s'expliquent

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, II, viii, 2.

suffisamment, croyons-nous, sans recourir à un emprunt, on pourrait relever une foule d'éléments constitutifs, ou tout au moins distinctifs, de l'essénisme inconnus à la Sapience et à Aristobule. Qu'il nous suffise de citer les principaux : la constitution en une secte, la communauté de vie, de biens, la pratique du célibat.

Au surplus, on sait quel mépris les Juifs de Palestine professaient pour leurs coreligionnaires du dehors, précisément à cause de leur contact perpétuel avec les païens, et ce mépris que les esséniens, probablement, poussaient plus loin encore en raison même de leur zèle pour la loi, leur devait être une barrière qui les préservait de toute influence judéo-alexandrine.

Les thérapeutes, nous objectera-t-on, pouvaient être les canaux par lesquels les idées alexandrines auraient peu à peu pénétré en Palestine. Le problème de l'origine des thérapeutes est fort difficile; une foule de solutions diverses ont été données. La plus commune et la mieux fondée paraît être celle que M. Nicolas développe dans son histoire des doctrines religieuses des Juifs : L'origine des thérapeutes serait postérieure à celle des esséniens, et il n'y aurait entre eux aucun lien de parenté. Voici les raisons sur lesquelles s'étaye cette opinion, elles sont empruntées à M. Nicolas (1). « Les thérapeutes sont de vrais solitaires contemplatifs ; les

(1) Nicolas : *Doctrines religieuses des Juifs*, p. 98 et 99.

esséniens vivent en communauté et se livrent au travail manuel. Il n'y a point de hiérarchie parmi les premiers; quand ils se réunissent, ils se rangent d'après l'ancienneté d'entrée dans la vie contemplative; chez les seconds, la hiérarchie est des plus sévères : l'initié d'un degré supérieur se souille au contact d'un initié d'un degré inférieur. Parmi les thérapeutes, la perfection est accessible aux deux sexes; des femmes se livrent aussi à la vie contemplative; elles se joignent à leurs frères pour célébrer en commun les mystères sacrés; les esséniens au contraire ne forment qu'une société d'hommes, ils excluent sévèrement les femmes de leurs réunions. Ils ont, il est vrai, des affiliés qui vivent dans le monde et peuvent se marier, mais leurs femmes ne participent à aucune des prérogatives qui leur appartiennent. »

Pour que l'on pût conclure, malgré ces divergences, à une action des thérapeutes sur les esséniens, il faudrait prouver que les premiers existaient avant les seconds; mais la preuve est loin d'être faite; peut-être même serait-il plus facile de démontrer la priorité des esséniens sur les thérapeutes.

C'est donc une fin de non recevoir que nous opposons à l'affirmation d'une action directe des thérapeutes sur les esséniens; et l'hypothèse de l'origine judéo-alexandrine de l'essénisme, n'ayant d'autre fondement que des ressemblances plus ou moins vagues, mais toutes explicables sans un re-

cours à l'emprunt ou à une parenté directe, ne nous paraît pas *suffisamment* prouvée.

C'est tout ce que l'on peut conclure. Que les esséniens n'aient subi, ni dans leurs idées, ni dans leurs coutumes, absolument aucune influence grecque, nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas l'affirmer. Notre but était double : montrer que les hypothèses de l'action du néo-pythagorisme et du judéo-alexandrinisme sur l'essénisme ne sont pas *suffisamment* fondées (ce premier but est atteint, croyons-nous), et établir que, sans sortir des limites de la Palestine, on peut saisir les origines et la suite du mouvement essénien dans le développement intérieur du judaïsme lui-même; nous allons essayer d'en faire la preuve.

II. — La secte des esséniens, par sa séparation d'avec le reste du peuple, par la vie sociale et religieuse qui lui est propre, formait, pour ainsi dire, un état dans l'état, une église à part à côté du grand culte national; elle nous apparaît comme un phénomène étrange au sein de la société juive. La communauté de vie et de biens, la pauvreté, le célibat, une discipline sévère, une obéissance aveugle aux autorités constituées sont autant de traits d'une physionomie dissemblable, pour ne pas dire plus, de celle de la masse des Juifs. Mais c'est surtout sur le terrain religieux que les divergences paraissent s'accuser plus fortement. Le rejet des sacrifices sanglants, une vénération, apparente du

moins, pour le soleil, la négation de la résurrection des corps, un paradis terrestre au delà des océans, séjour des âmes justes après la mort, semblent au premier abord en opposition avec le judaïsme. Mais si, sans s'arrêter à la surface, on pénètre au fond et du judaïsme et de l'essénisme, celui-ci ne tarde pas à perdre ce caractère qui lui donne une physionomie si étrange au sein du judaïsme. On trouve en effet dans les mœurs et les croyances contemporaines sinon des idées identiques, du moins des conceptions et des usages analogues. Essayons d'établir ce parallèle.

La vie des esséniens était réglée jusque dans les moindres détails. Pas un seul acte de la journée, nous l'avons vu, qui n'eût sa place et son heure déterminées dans le cadre du règlement; le Juif ordinaire n'était pas plus libre de ses mouvements : un réseau inextricable de prescriptions enveloppait sa vie, un formalisme étroit le suivait pas à pas, à la prière, aux repas, en voyage aussi bien que dans l'intimité de la vie domestique ; du berceau à la tombe, il était l'esclave de la loi.

La manie, chez les esséniens, des purifications, manie qui est une conséquence obligée de la crainte exagérée de contracter des souillures, se retrouve presque au même degré chez le reste des Juifs fidèles. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire dans le *Talmud* les innombrables prescriptions relatives à la pureté : douze chapitres de ce vaste recueil sont tout entiers consacrés à cette question.

La casuistique des rabbins, renchérissant sur les ordonnances mosaïques (1), avait à ce point multiplié les cas d'impureté que le Juif même le plus scrupuleux courait sans cesse le risque de contracter une souillure. En face de ce danger perpétuel de se rendre impur au contact des hommes et des choses, en face de la difficulté, on pourrait dire de l'impossibilité d'éviter tous les cas de souillure si nombreux dans l'état de mariage, on s'explique que des hommes au sentiment religieux exagéré, sincèrement épris du désir d'observer la loi jusque dans ses moindres détails, aient rompu avec le monde pour se vouer au célibat ; à ce prix seul, ils étaient sûrs d'éviter toute souillure. La crainte toujours en éveil de toucher, même par mégarde, à un des objets impurs si multipliés, n'expliquerait-elle pas leur aversion des onctions d'huile ? Qui pouvait les garantir de la pureté absolue de ce produit ? Avait-on donné la dîme des fruits dont elle était extraite ? N'était-elle pas d'importation étrangère ? Pour comprendre leurs scrupules, on n'a qu'à se rappeler avec quelle défiance les pharisiens usaient des denrées de provenance païenne (2).

Quant à l'observation du sabbat, le rigorisme des docteurs de la loi ne le cédait en rien à celui des esséniens. Pour se faire une idée de l'incroyable minutie avec laquelle le sabbat avait été réglementé,

(1) *Lévitique*, ch. XI-XV ; *Nombres*, ch. XIX.

(2) STAPFER : *la Palestine au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 362 et suiv.

il faut lire dans le *Talmud* le traité Schabbath tout entier consacré à cette réglementation (1). La fameuse discussion entre les écoles d'Hillel et de Shammaï pour savoir s'il était permis de manger un œuf pondu le jour du sabbat montre à elle seule jusqu'à quel excès d'exagération le rigorisme de certains auteurs de la loi avait poussé le précepte du repos sabbatique.

L'organisation des esséniens en société, leur vie commune s'expliqueraient par cette tendance à s'unir que l'on constate entre des âmes qui ont les mêmes croyances, marchent vers le même but sous l'action d'un sentiment religieux également exagéré. Cette tendance s'est traduite dans des faits. De tout temps et un peu partout des hommes se sont réunis, ont vécu plus ou moins étroitement liés.

Au reste, on trouve dans l'histoire juive des associations dont l'organisation présente quelques analogies avec la constitution de la secte des esséniens. « D'assez bonne heure, nous voyons se former au sein du judaïsme, en face de la caste sacerdotale, des sociétés composées de Juifs pieux, zélateurs de la loi. Les membres de ces associations se connaissaient entre eux et se réunissaient pour prendre des repas en commun, repas qui avaient, comme ceux des esséniens, un caractère religieux et étaient précédés de nombreuses ablutions. L'ad-

(3) Stapfer : *La Palestine au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 342.

mission dans ces sociétés était subordonnée à certaines conditions dont quelques-unes n'étaient pas sans analogie avec celles que les esséniens exigeaient de leurs néophytes. Enfin, la veille du sabbat, chaque affilié était tenu d'apporter à la maison où devait avoir lieu la réunion les provisions nécessaires, et ces dernières étaient considérées comme propriété commune. Quelques-unes mêmes de ces associations avaient pour devise (1) : « Pieux l'homme qui dit : Ce qui est à moi est à « toi, ce qui est à toi est à moi (2). » Sans doute, il y a loin de ces associations à l'organisation essénienne ; mais il suffit, pour le but que nous nous proposons, de constater au sein du judaïsme l'existence de sociétés religieuses dont les membres prenaient des repas en commun, enseignaient et pratiquaient la communauté des biens.

Il reste sans doute bien d'autres points sur lesquels les esséniens semblent se séparer du reste des Juifs, mais ces particularités ne sont que la conséquence obligée de leur ascétisme et du genre de vie qu'ils avaient adopté. La soumission absolue aux supérieurs hiérarchiques est une nécessité inséparable de la vie commune. Le noviciat est comme

(1) Il fallait bien que ce communisme fût enseigné et pratiqué, puisque nous le trouvons condamné en ces termes dans le *Pirke Aboth*, v, 14 : « Celui qui dit : Le mien est à toi et le tien est à moi est un niais. » (STAPFER, ouvrage cité, p. 439.)

(2) OLIVIER, thèse déjà citée, p. 37, avec renvoi à DERENBOURG : *Hist. de la Palestine*, p. 168 et suiv.

la préface obligée de toute vie religieuse et se retrouve dans toute association dont le but est la pratique d'une vertu plus qu'ordinaire. Le secret était commandé par les doctrines mêmes de la secte : le profane n'aurait pas saisi le sens vrai des symboles, des allégories, des formules de magie sous lesquelles les esséniens aimaient à cacher leur mysticisme, leurs idées philosophiques, théologiques, apocalyptiques peut-être. Une fausse interprétation aurait pu jeter le ridicule sur la secte entière, peut-être même éveiller les soupçons et la défiance de tous les Israélites fidèles, ennemis de toute nouveauté. Au surplus, les esséniens, nous l'avons vu, devaient posséder le secret de la vertu médicinale de certaines plantes, et ils avaient tout intérêt à garder ce secret.

Jusqu'ici, le parallélisme entre l'essénisme et le judaïsme était facile ; les analogies relevées sont assez frappantes pour que l'on n'ait déjà plus le droit de donner l'essénisme comme un phénomène étrange au sein du judaïsme. Les difficultés commencent avec l'essai de retrouver dans le culte ou la doctrine juive des traces ou plutôt des germes de la vénération, apparente du moins, des esséniens pour le soleil, de leur rejet des sacrifices et de leur doctrine de l'âme.

On a donné diverses interprétations des deux passages de Josèphe (1), où il serait question d'un culte rendu au soleil par les esséniens. Quelques

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 5 ; l. II, viii, 9.

auteurs ont voulu voir dans les termes dont s'est servi l'historien juif l'expression d'un vrai culte d'adoration. Cette accusation d'héliolâtrie ne nous paraît pas fondée. L'existence d'un pareil culte est inadmissible au sein du judaïsme et à plus forte raison dans une secte qui se distingue précisément du reste des Juifs par son spiritualisme. C'eût été une superstition contre laquelle Josèphe, dont le but était précisément de montrer que le judaïsme ne le cédait en rien à l'hellénisme, n'aurait pas manqué de s'élever. Un acte si grossier d'idolâtrie renouvelé tous les jours ne peut pas se concilier avec cette piété exemplaire que Josèphe affirme des esséniens à ce même passage. D'ailleurs le texte ne dit pas que les esséniens adoraient le soleil; le recueillement dans lequel ils attendaient son lever, la crainte ridicule de souiller ses rayons en satisfaisant aux nécessités de la nature sont les seuls actes cultuels que Josèphe leur prête. Il est vrai que la phrase : πρὶν γὰρ ἀνασχειν τὸν ἥλιον, οὐδὲν φθέγγονται τῶν βεϐήλων, πατρίους δέ τινας ἐις αὐτὸν εὐχὰς (1), pourrait s'entendre d'une prière adressée par les esséniens au soleil lui-même; mais, l'incidente ὥσπερ ἱκετεύοντες qui suit immédiatement précise le sens et nous permet de saisir la vraie pensée de l'auteur qui est celle-ci : A voir les esséniens et à entendre leurs prières, *on eût dit* ὥσπερ qu'ils parlaient au soleil et le priaient de paraître à l'horizon.

(1) JOSÈPHE : *Bell. Jud.*, l. II, VIII, 5. (Ed. Firmin-Didot.)

Ramené à ses justes limites et rabaissé jusqu'à un simple respect religieux, ce prétendu culte du soleil prêté aux esséniens s'explique plus facilement. Que les esséniens aient vu dans le soleil un symbole de la divinité, dans sa lumière un rapport allégorique avec la lumière divine, le fait ne doit pas nous étonner : le mysticime tend à multiplier les manifestations sensibles de la divinité, les figures de nature à symboliser quelque attribut de Dieu ; et cette tendance devait se traduire chez les esséniens par le symbolisme et l'allégorisme. En fait, il en a été ainsi : le symbolisme occupe une large place dans l'essénisme, puisque la méthode préférée des docteurs de la secte est l'allégorie. Ce rapport symbolique établi par les esséniens entre la lumière du soleil et la lumière divine ne serait pas sans exemple dans le judaïsme. D'après Lucius, le soleil est donné dans le livre d'Henoch (1) comme un être animé et personnel : *il* est témoin

(1) Henoch, x. — Toutes les références au livre d'Henoch sont empruntées à Lucius (ouvrage cité) ; on les retrouve dans Olivier (thèse citée). — Nous n'avons pas pu contrôler leur exactitude, les divisions du texte français reproduit par Migne (*Dictionnaire des apocryphes*, 1er v.), le seul que nous possédions, ne concordant pas avec les divisions du texte dont se sont servis les deux auteurs précités. — On lit dans Migne (introduction au livre d'Enoch) « que l'arrangement des chapitres et des versets n'est pas le même dans les deux manuscrits d'Oxford et de Paris, et qu'ils semblent avoir été coupés arbitrairement ». Ainsi s'expliquerait cette divergence que nous avons constatée dans les divisions en parcourant le texte reproduit par Migne.

de toutes les actions humaines; au jour du jugement, *il* déposera devant les anges. Ces mêmes idées se retrouvent en des termes à peu près identiques dans les psaumes de Salomon (1). Ces textes n'ont de sens dans un écrit de Juif que si, dans ces passages, le soleil symbolise la divinité spectatrice de toutes les actions humaines, et partant accusatrice au jour du jugement. Ils expriment tout au moins un rapport allégorique entre la lumière du soleil et la lumière divine. Mais, alors, on s'explique pourquoi les esséniens dérobaient à la vue du soleil certaines de leurs actions. A supposer même que ce symbolisme ne soit pas dans l'intention de l'auteur, le texte assimilerait le soleil à une puissance supérieure à l'homme et même aux anges, puisqu'il est témoin de toutes nos actions et qu'il déposera avant ces esprits célestes au jour du jugement. De là à un respect religieux, il n'y a pas loin; et l'on s'expliquerait facilement encore le soin que prenaient les esséniens de dérober certaines de leurs actions aux rayons du soleil.

Dans ces mêmes livres d'Henoch et des psaumes de Salomon on relève des traces non moins frappantes d'une rupture avec le temple et du rejet des sacrifices: les psaumes de Salomon (2) ne semblent pas accorder une grande importance au culte du temple de Jérusalem. Aux yeux de l'au-

(1) *Psaumes* de Salomon, II, 13, 14; IV, 21; VIII, 8.
(2) *Psaumes* de Salomon, XVII, 18; X, 8.

teur d'Henoch (1), les sacrifices offerts dans le temple n'ont aucune valeur. Cette attitude qu'un certain nombre de Juifs prenaient vis-à-vis du sanctuaire et du culte national crée un précédent et fait paraître moins étrange la séparation des esséniens de ce même temple et de ce même culte ; mais elle ne l'explique pas.

C'est aux circonstances historiques qui ont dû précéder l'essénisme qu'il faut demander la raison de cette rupture avec le temple et de sa conséquence, le rejet des sacrifices. La période qui s'étend depuis la déposition illégale du grand prêtre Onias jusqu'à l'avènement de Simon Macchabée fut une période remplie d'horreurs et d'iniquités. La souveraine sacrificature, mise à l'encan par les rois de Syrie, fut exercée tour à tour par Jason, Ménélas, Alkimus, hommes ausssi impopulaires qu'indignes. A peu près dans le même temps, Jupiter Olympien est adoré dans le temple même de Jéhovah ; sur le grand autel du parvis on sacrifie à Bacchus. En face de ces désordres, de ces profanations, de ces abominations, on comprend que des hommes d'une piété ardente, aimant fortement leur religion, jaloux de la gloire de Jéhovah et de la pureté de son temple, aient rompu avec ce temple profané, objet d'horreur, aient abandonné un culte souillé et illégal.

(1) Henoch, lxxxix, 58, 73 ; xc, 28. Cité d'après Olivier et Lucius.

Un exemple de rupture définitive avec le sanctuaire venait d'être donné: Onias, l'héritier légitime de la souveraine sacrificature, s'était séparé avec éclat du culte de Jérusalem et avait bâti en Egypte un temple rival. Dans de pareilles circonstances, cet exemple donné par la plus haute autorité religieuse, puisque, aux yeux des Israélites fidèles, Onias était le vrai et le seul grand prêtre, ne dut pas rester sans effet; il est à croire qu'il fut suivi et qu'un certain nombre de Juifs parmi les plus pieux, témoins de toutes les abominations commises, comme Onias, se séparèrent du culte de Jérusalem. C'est ainsi que cette rupture avec le temple et le rejet des sacrifices, apparemment si étranges au sein du judaïsme, s'expliquent par les abominations qui, pendant près de trois ans, souillèrent le temple de Jérusalem.

Enfin, la doctrine essénienne de l'âme n'est pas une preuve irrécusable de l'origine grecque de l'essénisme, comme le prétendent les partisans de cette hypothèse. Etrange au premier abord, mais moins que la rupture avec le temple et le rejet des sacrifices, elle s'explique comme ces pratiques religieuses.

Avant de tenter tout essai d'explication, demandons-nous, et nous en avons le droit, si le tableau de la doctrine de l'âme tracé par Josèphe est bien la reproduction exactement fidèle des idées esséniennes. Le silence de Philon sur un point de doctrine aussi capital, alors que le philosophe d'Alexan-

drie semble avoir pour but de mettre en lumière les croyances de la secte beaucoup plus que ses pratiques, est à remarquer. Josèphe est seul à connaître la doctrine essénienne de l'âme ; et son témoignage n'est pas à l'abri de tout soupçon. L'historien n'est pas toujours impartial : gagné à la civilisation grecque, son but est précisément de montrer que le judaïsme n'est pas inférieur à l'hellénisme. Pour atteindre ce but il dénaturera les faits : c'est ainsi, par exemple, qu'il fait aller Abraham en Egypte pour y étudier les sciences (1). Il grécisera les idées et les coutumes juives : Moïse sera un philosophe qui a préparé Platon (2). Cette préoccupation se trahit dans le passage qui nous occupe : Josèphe met en regard de la croyance essénienne les idées grecques correspondantes. Dans ce parallélisme, l'historien n'a-t-il pas cédé à son penchant favori de présenter sous une couleur grecque les idées et les coutumes juives, pour rendre plus frappantes les ressemblances entre la croyance essénienne sur l'âme et la doctrine grecque correspondante ? La similitude jusque dans les détails des deux doctrines, l'identité des termes employés (3), autorisent un peut-être, tout au moins commandent la défiance.

Quand bien même tous les traits de ce tableau

(1) JOSÈPHE : *Ant. juives*, I, VIII, 12.

(2) JOSÈPHE : *Contra Apionem*, II, 24.

(3) Les termes dont s'est servi Josèphe se retrouvent dans *Odyssée*, IV, vers 567-568, — dans Platon, *Phèdre*.

doctrinal seraient la reproduction fidèle des idées esséniennes, cette croyance à la préexistence de l'âme, à son bonheur éternel dans des « Champs Elysées », à des tourments sans fin dans des « enfers », ne serait pas un fait isolé et inexplicable au sein du judaïsme. Henoch semble croire à la préexistence des âmes (1). Il a entrevu dans une vision le séjour des justes après leur mort : c'est un Eden splendide, planté d'arbres. Entre tous ces arbres, l'arbre de vie spécialement réservé aux élus qui en mangeront le fruit pour entretenir leur immortalité. Mais à côté de ce séjour bienheureux de la Jérusalem céleste, Henoch a aperçu une vallée maudite, un abîme ouvert au milieu de la terre, rempli de feu, où brûleront éternellement les méchants et tous ceux qui ont parlé contre Dieu (2). Au surplus, de l'aveu d'un grand nombre de critiques, on pourrait relever des traces d'une doctrine analogue dans les écrits de certains rabbins (3). On est donc bien mal venu de donner la croyance des esséniens à la préexistence de l'âme, à son immortalité, à un bonheur éternel ou à des tourments sans fin, comme un fait unique au sein du judaïsme.

Au reste, à supposer même que l'on ne relevât

(1) Henoch, xxii, 1, 3. — *Secrets d'Henoch*, xxiii, 5. (Cité d'après Lucius et Olivier.)

(2) Henoch, xxiv, 1, 4; xxv, 1, 7; xxvii, 1; xc, 22-27; x, 13.

(3) Voir Siegfried : *Philo...*, p. 296. Ouvrage capital d'après M. Herriot.

dans la littérature juive nulle trace d'une doctrine analogue, serait-on obligé pour expliquer cette croyance, de recourir à l'hypothèse d'un emprunt de l'essénisme à l'hellénisme ?

Nous savons que les esséniens se livraient à de profondes méditations sur certains passages des Écritures; leur activité intellectuelle s'était portée sur Dieu, le monde et les êtres intermédiaires entre Dieu et le monde : les anges et les hommes. Mais alors peut-on supposer qu'ils se soient désintéressés de ces problèmes de l'origine de l'âme, de la vie future, dont la solution s'impose à tout esprit sérieux et surtout religieux.

Pour que l'on eût le droit de nier l'origine juive de la doctrine essénienne de l'âme, il faudrait que les idées exposées par Josèphe ne portassent l'empreinte ni de l'esprit juif ni de l'ascétisme des esséniens; or, précisément, elles sont marquées au coin de l'esprit juif et de l'ascétisme des esséniens. Leur aversion pour tout ce qui était matière se fortifiant encore par l'antagonisme perpétuel entre l'esprit et la chair, antagonisme dont mieux que personne ils étaient à même de mesurer toute la violence, a bien pu réagir sur leur esprit, faire naître l'idée de la séparation du corps d'avec l'âme, et partant, la seule survivance de celle-ci. Le dédoublement de la vie future en une vie de jouissances ou de souffrances est l'idée foncière du livre d'Henoch tout entier. D'ailleurs, l'esprit juif grossier et sensuel perce à travers cette matérialisation du bonheur

réservé à l'âme juste et des châtiments préparés pour les méchants. Concluons : l'exposé de Josèphe fût-il rigoureusement exact, les idées esséniennes sur l'âme ne seraient pas une objection à l'origine exclusivement juive de l'essénisme.

Nous pouvons étendre ces conclusions aux pratiques les plus opposées en apparence au judaïsme, à savoir, le respect religieux du soleil, le rejet des sacrifices, la rupture avec le temple. Ces pratiques s'expliquent, en effet, suffisamment, nous l'avons montré, par les circonstances historiques, par l'ascétisme et le symbolisme des esséniens ; bien plus, elles ont leurs analogues dans la littérature juive.

On pourrait objecter, il est vrai, que les divers écrits où nous avons puisé ces analogies frappantes avec l'essénisme sont d'une date postérieure à son origine et représentent les croyances d'un petit groupe d'Israélites perdus dans la masse du peuple. Peu importe, au fond, la date de ces écrits et le petit nombre de ceux qui en partageaient la doctrine : notre seul but était de faire constater l'existence dans la Palestine et en dehors du cercle des esséniens d'idées analogues aux idées esséniennes les plus étrangères apparemment au judaïsme. Ce but est atteint : le livre d'Henoch est d'origine juive et peut être « regardé comme un témoin authentique de la doctrine existante à l'époque où il a été composé » (1).

(1) Introduction au livre d'Henoch. MIGNE : *Dictionnaire des apocryphes*, 1er vol.

L'essénisme a donc perdu sa physionomie étrange et disparate au sein du judaïsme. On n'a plus le droit de nous le représenter comme un phénomène extraordinaire, comme un fait isolé et égaré au milieu de la civilisation juive, semblable à ces blocs erratiques, venus on ne sait d'où et sans rapport avec la nature du sol sur lequel ils reposent, mais plutôt comme un rameau détaché du vieux tronc mosaïque. Nous n'avons donc plus qu'à chercher dans l'histoire quand et sous quelles influences cette séparation a dû s'opérer.

III. — Pour que des hommes aussi scrupuleusement pieux que les esséniens aient rompu avec le temple et la tradition dont ils se montraient pourtant si jaloux, il faut, comme le fait remarquer très justement M. Olivier (1), des circonstances exceptionnelles. « Il faut que cet ardent désir de pureté, qui nous paraît le trait caractéristique de la physionomie essénienne, n'ait pas pu trouver à se satisfaire dans le grand culte national. Leur rupture, comme toute séparation, dut s'opérer brusquement et correspondre à un moment précis de l'histoire. » Nous ne voulons pas dire que, dès le premier instant de son existence, l'essénisme fut ce qu'il était au temps de Philon et de Josèphe, non ; comme toute doctrine, tout parti religieux, il a dû subir une évolution plus ou moins rapide sui-

(1) Olivier, thèse citée, p. 40.

vant l'état d'esprit et l'exagération du sentiment religieux de ses sectateurs.

S'il est une époque dans l'histoire juive où la formation d'un parti séparatiste est possible, c'est bien celle des guerres religieuses. Antiochus Épiphane a compris que pour anéantir la nationalité juive il faut arracher du cœur du peuple le culte de Jéhovah : Onias est dépouillé de la souveraine sacrificature ; l'or et l'intrigue font successivement grands prêtres Jason, Ménélas, Alkimus, hommes aussi impopulaires qu'indignes ; Onias IV, le légitime héritier de la souveraine sacrificature, s'enfuit en Egypte et fonde dans cette contrée un sanctuaire rival du temple de Jérusalem. En même temps Antiochus introduit dans toutes les provinces la culture et les mœurs grecques, et les grands prêtres Jason, Ménélas, Alkimus se font les complices du tyran. Le culte de Jéhovah est prostitué, la circoncision est défendue sous les peines les plus graves, les livres de la loi sont brûlés et les assemblées religieuses interdites. Pendant trois années entières, les sacrifices sont interrompus et le sanctuaire profané. Jupiter Olympien est adoré dans le temple même de Jéhovah, et sur l'autel des parvis on sacrifie à Bacchus (1). Certes, s'il est un temps propice à l'avènement en Palestine d'un parti religieux qui rompt avec le temple et se réfugie au

(1) Premier livre des *Macchabées*, I, 57-66. — Josèphe : *Ant. Jud.*, l. XII, v, 4.

désert, c'est bien la période que nous avons décrite.

En face de la profanation de ce qu'il y avait de plus sacré dans la religion juive : la souveraine sacrificature et le temple, on comprend que des hommes d'une piété ardente, des zélateurs de la loi, saintement jaloux de la gloire de Jéhovah et de la pureté de son sanctuaire, aient rompu avec le temple et abandonné un culte à leurs yeux illégal et souillé. On s'explique encore que des âmes timides, sincèrement éprises du désir de conserver leur pureté, aient été tentées de se réfugier dans la solitude pour s'arracher au spectacle de tant d'iniquités et réaliser plus à leur aise leur idéal de pureté.

Une retraite de ce genre et dans de telles circonstances n'est pas impossible ; elle se comprend mieux encore au temps et sous la pression violente des persécutions. Alkimus persécute et met à mort les Juifs qui refusent de le reconnaître comme grand prêtre. A ce même moment, la circoncision est défendue sous les peines les plus graves. La mort est le châtiment réservé aux Juifs fidèles qui refusent de participer aux sacrifices des païens, aux processions en l'honneur de Bacchus, à toutes les les cérémonies idolâtres, en un mot, il n'était plus permis d'être et de s'avouer Juif (1). En face de cette alternative : l'apostasie ou la mort, on conçoit aisément que des hommes profondément religieux

(1) Premier livre des *Macchabées*, I, 57-66. — JOSÈPHE : *Ant. Jud.*, l. XII, v, 4.

se soient retirés dans le désert. Là seulement, cette Loi, qui leur était plus chère que la vie, puisqu'ils aimaient mieux se laisser massacrer que d'en violer les préceptes, pourra être observée en toute liberté et sécurité. Dans cette solitude, ils ne seront plus les témoins de toutes ces abominables profanations, et pourront réaliser plus à leur aise leur idéal de pureté.

Certes, l'hypothèse d'une retraite semblable et dans de telles circonstances a pour elle toutes les vraisemblances. De fait, un mouvement de ce genre s'opéra sous Antiochus Epiphane. Au moment même où Mathatias avec une poignée de braves descend de la montagne chassant devant lui persécuteurs et apostats, des groupes d'Israélites fidèles à Jéhovah et à sa Loi s'échelonnent sur le chemin qui conduit au désert. Ils fuient devant la persécution et espèrent trouver là-bas la sécurité, la paix avec la liberté; ils y rencontrèrent la mort et dans des circonstances qui mettent en plein relief leur sentiment religieux. Un détachement de l'armée d'Antiochus avait suivi ces fugitifs jusque dans leurs retraites. L'attaque fut ordonnée un jour de sabbat; mais les assiégés n'opposèrent aucune résistance; ils préférèrent se laisser massacrer avec leurs femmes et leurs enfants plutôt que de profaner le jour du Seigneur en violant le repos sabbatique (1).

(1) Premier livre des *Macchabées*, II, 31-39. — JOSÈPHE : *Antiq. Jud.*, l. XII, VI, 2.

Ces fugitifs, que Josèphe nous dépeint poussant la vénération du sabbat jusqu'à se laisser tuer sans résistance plutôt que de prendre les armes en un jour aussi saint, ne seraient-ils pas les précurseurs ou même les fondateurs de l'essénisme ? Certes, le trait que nous venons de citer rappelle bien les mœurs esséniennes.

Josèphe (1) nous a conservé le souvenir d'autres massacres de fugitifs. Bacchide, dans sa marche victorieuse sur Jérusalem, tua un grand nombre de Juifs qui s'étaient réfugiés dans les cavernes près d'Arbelès, non loin de Sephoris.

Les privations de toutes sortes qu'eurent à endurer ceux qui échappèrent à ces massacres étaient bien faites pour les accoutumer à une existence ascétique et austère, aussi bien que la communauté de leurs souffrances et de leurs misères pour resserrer les liens qui les unissaient déjà et les porter à former une association.

Ce travail de groupement des fugitifs en une secte n'aurait duré pas moins de vingt ans, puisqu'il est fait mention des esséniens pour la première fois sous le pontificat de Jonathan. Mais qui sait combien lente est la formation de toute société constituée quand bien même la communauté d'idées, de sentiments, d'infortune unirait tous ses membres, ne trouvera pas trop longue cette période de

(1) JOSÈPHE : *Ant. Jud.*, l. XII, II, I. — MUNK : *la Palestine*, p. 502.

concentration des volontés. C'est ainsi qu'en faisant remonter le point de départ du mouvement essénien jusqu'à la période troublée des guerres religieuses, nous sommes en parfaite harmonie avec les données de l'histoire.

Peut-être touchons-nous au berceau de l'essénisme. Nous n'oserions pourtant pas affirmer que ce soit là sa vraie et unique origine, non ; mais il faut avouer que les circonstances étaient à ce moment singulièrement propices pour la formation d'un parti séparatiste et la fondation des sociétés esséniennes, non pas telles qu'elles étaient au temps de Philon et de Josèphe, mais telles qu'elles ont dû être à leurs débuts.

En terminant, résumons les conclusions auxquelles nous croyons être arrivés : les hypothèses qui rattachent par un lien de parenté directe la secte des esséniens aux religions orientales ou à la philosophie grecque soit pythagoricienne soit judéo-alexandrine, ne sont pas *suffisamment* fondées. Les traits distinctifs aussi bien que les traits principaux de l'essénisme accusent une *origine juive* et s'expliquent par un développement intérieur du judaïsme, développement que des circonstances extérieures ont fait dévier. Il faut donc placer le berceau de la secte en Palestine et la faire naître *au plus tard* sous le pontificat de Jonathan. Enfin, si l'on nous demandait de préciser encore la date de l'origine de la secte, nous dirions que le moment le plus propice pour la formation d'un parti reli-

gieux séparatiste, tel que dut être à ses débuts la secte des esséniens, fut sans contredit la période des troubles qui signalèrent les guerres religieuses et surtout la *persécution sanglante d'Antiochus Epiphane.*

CONCLUSION

L'essénisme, comme tout parti extrême et absolu, ne pouvait pas être durable. Pour qu'une doctrine religieuse porte en elle-même le germe d'une longue existence, il faut qu'elle soit capable de s'adapter aux situations nouvelles, aux besoins changeants des âmes ; une doctrine poussée à son point extrême d'exagération n'est plus extensible et, partant, est fatalement vouée à la disparition, ou tout au moins à la modification. C'est pourquoi le sadducéisme et le pharisaïsme, dans ce que leur doctrine avait de moins étroit, ont survécu à toutes les destructions ; c'est pourquoi aussi l'essénisme ne devait pas tarder à disparaître ou tout au moins à subir des modifications qui en changeraient l'esprit en une tendance opposée.

La date fatale de la ruine de Jérusalem dut être celle de la désagrégation de la secte des esséniens. Poursüivis et traqués comme les judéo-chrétiens, il est probable qu'un grand nombre périrent victimes de leur attachement à la Loi. Josèphe a tracé en quelques lignes le tableau émouvant de la sanglante persécution qui les décima : « En vain les « Romains leur infligèrent-ils les plus cruels trai- « tements : disloquement des os, déboîtement des « membres, supplices du feu, les patients ne con-

« sentirent jamais à blasphémer le nom du Législateur, moins encore à violer les prescriptions « qui leur défendaient l'usage de certains aliments. « Dans l'espérance d'une vie future, ils mouraient « avec joie, le sourire sur les lèvres, le dédain dans « le regard, sans verser une seule larme, sans proférer une seule plainte (1). » Si tous les traits de ce tableau sont vrais, de tels supplices supportés avec tant de grandeur d'âme rapprochent singulièrement ces martyrs de nos martyrs chrétiens : même héroïque courage au milieu des mêmes tortures supportées par les uns comme par les autres par amour de leur religion.

Cette persécution rendait impossible toute communauté de vie ; et la ruine de Jérusalem suivie de la dispersion des Juifs dut porter le dernier coup à la constitution essénienne. Mais la secte disparut-elle dès ce jour et pour toujours, ou bien, a-t-elle survécu dans les débris échappés à la persécution et à la déportation ? Question difficile, à laquelle on ne peut répondre que par des hypothèses.

Il est possible que les esséniens qui s'étaient dérobés aux violences des Romains se soient reformés après l'orage en une secte ou en une société. Ce seraient ces esséniens qui, dans saint Épiphane (2), porteraient le nom d'osséniens. Leur

(1) Josèphe : *Bell. Jud.*, l. II, viii, 10.
(2) S. Epiphane : *Adversus hœreses*, l. I, hœres, xix.

organisation rappelait-elle la constitution primitive? Saint Épiphane ne le dit pas; il ne laisse entrevoir aucune divergence sous le rapport de l'organisation entre les osséniens et les différentes sectes juives : les nazaréens, les hémérobaptistes, les pharisiens et les sadducéens.

La preuve historique de l'identité des esséniens et des osséniens n'est pas faite; elle est même impossible avec les seules données de saint Épiphane. Voici pourtant les raisons que l'on peut faire valoir et qui donnent, croyons-nous, à l'identité des esséniens et des osséniens quelque probabilité. Les esséniens sont appelés indifféremment 'Εσσηνοι ou 'Εσσαῖοι (1); les osséniens ont aussi une double appellation dans saint Épiphane. La forme ὀσσηνοι, semble plus usitée que la forme 'Οσσαῖοι (2). A remarquer que les deux formes du mot « essénien » correspondent exactement aux deux formes du mot « ossénien » et que les mots ne diffèrent entre eux que par une seule lettre, la lettre initiale.

Les osséniens habitaient aux environs de la mer Morte; et c'est précisément au couchant de la mer Morte que les esséniens s'étaient groupés en plus grand nombre. Saint Épiphane passe en revue toutes les sectes juives; condensant leurs doctrines et leurs pratiques en quelques lignes, il les met en regard de la religion chrétienne, et les divergences

(1) Josèphe emploie surtout le mot 'Εσσηνοι; Philon, le mot 'Εσσαῖοι.

(2) 'Οσσηνοι : hœres. XIX; 'Οσσαῖοι : hœres, XXX et LIII.

qu'elles accusent sont à ses yeux leur propre condamnation. C'est ainsi qu'immédiatement avant l'exposé de la doctrine et des pratiques osséniennes, saint Épiphane réfute successivement l'hérésie des nazaréens, des hémérobaptistes, des pharisiens et des sadducéens. Aussi bien, dans l'hypothèse d'une distinction ontologique entre osséniens et esséniens, de toutes les sectes juives, seule la secte des esséniens ne serait pas mentionnée par saint Épiphane, alors que comme société religieuse elle devait attirer l'attention autant et plus que les hémérobaptistes et les nazaréens!

Au reste que seraient les osséniens dans cette hypothèse. A quelle secte juive connue pourrait-on les rattacher ? Des traits de leur physionomie rappellent les esséniens. Comme ces derniers, les osséniens professaient une vénération profonde pour les anges et le soleil, rejetaient les sacrifices, s'abstenaient de viande et de vin et s'essayaient à prophétiser. Il est vrai que l'on peut relever entre osséniens et esséniens des divergences très accusées, des oppositions même : la virginité et la continence sont condamnées, les actes extérieurs d'idolâtrie permis en temps de persécution, le serment ordonné.

Ces divergences ne sont pas un argument décisif contre l'identité des osséniens et des esséniens. Il suffit parfois de l'influence néfaste d'un seul homme pour transformer l'esprit d'une société religieuse en une tendance opposée. Cet homme aurait été

l'imposteur Elxaï. « Bien que perdu de mœurs, Elxaï s'était fait recevoir membre de la secte sous le règne de Trajan »; et, abusant de l'influence qu'il s'était acquise « en se faisant passer pour prophète », il inocula dans le corps tout entier le venin de sa doctrine qu'il prétendait « tenir du ciel. » Elxaï fut vénéré à l'égal d'un prophéte et sa race fut entourée du respect religieux le plus profond. C'est ainsi que deux siècles après sa mort, sous l'empereur Constantin, « deux sœurs de la descendance d'Elxaï, Marthe et Marthana, étaient encore vénérées » comme des demi-déesses (1).

L'immense et néfaste influence exercée par cet imposteur expliquerait cette révolution dans les idées comme dans les pratiques esséniennes. Aussi croyons-nous l'hypothèse de l'identité des osséniens et des esséniens pour le moins soutenable. Dans cette hypothèse, les esséniens auraient donc survécu à la persécution et à la ruine de Jérusalem; sous le nom d'« osséniens », ils auraient laissé des traces dans l'histoire jusque sous l'empereur Constantin. Mais la secte avait perdu de son éclat; sa doctrine avait subi une transformation profonde et l'esprit de superstition était poussé à ce point qu'on vénérait deux femmes vivantes à l'égal de deux déesses : « *Heu! quantum mutatus ab illo!* »

(1) Tous ces détails sur les osséniens sont empruntés à S. Epiphane : *Adversus hœreses*, l. I, hœres, xix.

C'est le malheur de l'esprit humain livré à ses propres forces d'aller d'un excès à l'excès contraire, surtout en matière de religion et de morale. En vain cherche-t-on la lumière, si Dieu n'est pas appelé à en préparer les voies et en assurer le rayonnement. Comme le dit l'Évangile : « *Le monde ne peut se maintenir dans la vérité, parce que la vérité n'est pas en lui, mais en Celui qui est la lumière du monde* (1). »

(1) S. Jean : *Evangile*, viii, 12, 44.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

ORIGINE DE L'ESSÉNISME

CONCLUSION

Lyon. — Imp. Emm. VITTE, rue de la Quarantaine, 18.




3 2044 073 548 570
Dec 16

